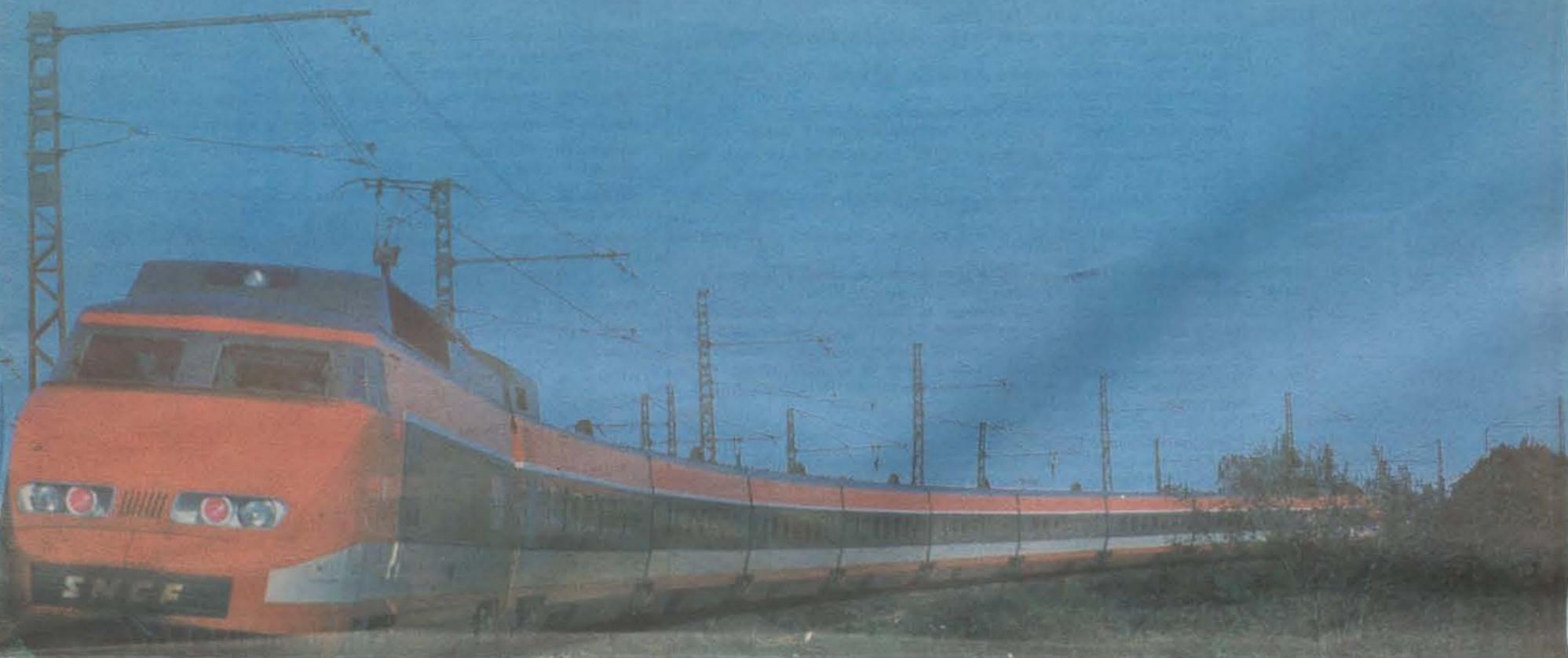


MONTPELLIER

n° 46 MAI 82

votre ville

Journal d'information municipale



**Une ville entreprenante...
un nouveau train:
une nouvelle gare**

Séance du 14 avril 1982

Affaire 1 : Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

Affaires 2, 41, 43, 44, 60, 68, 97, 127, 135, 136 : Octroi de subvention :
 — au centre d'analyse de formation et d'intervention
 — pour les activités culturelles en milieu scolaire
 — pour les classes de neige 1981-82
 — pour les classes vertes 1981-82
 — pour la lutte contre l'échec scolaire
 — à l'association des amis de l'orchestre
 — à l'association sportive Paillade XIII
 — à diverses associations culturelles
 — à l'union sportive des Aiguères
 — à l'association « Les Chevaliers de la Gaule »
 — aux syndicats

Affaires 3, 30, 39, 106, 108, 110 : demande de subvention
 — pour l'acquisition de matériel musical
 — pour l'élargissement ponctuel de l'av. de la Liberté au droit du carrefour des Grèzes
 — pour l'équipement en mobilier et matériel des locaux rue de Candolle
 — pour l'achat d'un bibiobus
 — pour l'acquisition d'œuvres d'art destinées au Musée Fabre
 — pour la reconstruction de l'Ecole Maternelle Docteur Calmette

Affaire 5 : acceptation de Mme HECQUET de CARBON pour le Musée Fabre.

Affaire 6 : Théâtre, animations et opérations de décentralisation.

Affaires 7 à 10, 45 à 57, 61 : affaires scolaires : travaux non programmés.
 — collège Assas : chauffage, installation électrique, création d'issues de secours, réfection de l'étanchéité.
 — collège Fontcarrade : régulation de la façade nord et circuit eau chaude sanitaire, révision des ouvertures, sécurité gaz et électricité.
 — collège Gérard Philippe : remplacement d'une pompe en chaufferie.
 — collège les Aiguères : création de 2 salles de sciences équipement téléphonique, remise en état des portes pare-fumée, remplacement des blocs d'éclairage de sécurité.
 — collège Celleneuve : reprise de la canalisation d'eau.
 — collège Clémence Royer : isolation thermique.
 — collège Les Escholiers de la Mosson : réfection des sanitaires.
 — collège les Garrigues : installation électrique d'une salle de technologie économique.
 — collège Las Cazes : réfection de la chaufferie.
 — L.E.P. la Colline : calorifugeage du réseau en sous-station.

Affaire 11 : Station d'épuration de la Céserède, convention avec la Sté des Autoroutes du Sud de la France pour traitement des matières de vidange provenant de l'Autoroute A9.

Affaires 12, 13, 15, 16, 24, 29, 67, 76, 77, 96 : garantie d'emprunt :
 — à l'association languedocienne pour l'aide aux insuffisants mentaux
 — à l'association de Médecine du Travail
 — au C.H.R.
 — à l'O.P.A.C. pour différents projets de construction
 — à la société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction
 — à l'association l'Abri Languedocien
 — à la S.E.R.M. pour 1^{ère} Tranche Antigone

Affaire 14 : le nom de « Centre Culturel Municipal de l'Esplanade » est donné à l'ensemble des bâtiments comprenant : la bibliothèque, le Musée Fabre, la Discothèque, l'O.R.C., la maison des Associations, une halte garderie ...

Affaires 17, 18, 19, 20, 25, 27, 28, 74, 81 : Contentieux Autorisation de défendre et d'estimer
 — affaire J.C. CAMUS
 — affaire Ben Ahmed Aïssa
 — affaire SCI av. de Grabels, hypothèse judiciaire
 — affaire de RUEDA
 — affaire LARGITTE Alex
 — affaire HABAS
 — affaire VICENTE
 — affaire JAULMES et DESHONS - FAGES
 — affaire VINCENT Edgard

Affaire 21 : dénomination de la ZOLAD qui prend le non de « ZOLAD PUECH VILA ».

Affaire 22 : adoption de l'avenant n° 1 de la convention entre la ville de Montpellier et le syndicat Mixte d'adduction d'eau de la région de Montpellier

Affaire 23 : appel d'offres pour la fourniture de carburants

Affaire 26 : règlement intérieur du service Municipal des Pompes Funèbres

Affaire 31 : mise en place de la subvention du F.S.I.R. pour l'accès à l'hôpital Lapeyronie

Affaires 32, 33, 34, 35, 36, 102, 130 : cession gratuite de terrain pour mise à l'alignement :
 — E.N.S.A., av. Louis Ravas
 — SCI SUD, « Le Mas de Bagnères III », av. Paul Valéry
 — M. GRANIER, imp. de la Providence
 — M. RIVIERE, rue de la Croix des Rosiers
 — SCI, rés. Franceze de Cezelli, rue Marceau et rue Paul Brousse
 — M. RICHARD René, rue de la Croix de Figuerolles
 — M. BARRAU, rue de la Marquerose

Affaire 37 : ZOLAD, cession ville de Montpellier/Hôtel Climat de France, substitution de cessionnaires

Affaire 38 : ZUP la Paillade, agrément de candidature de la Sté. « SCI les Hauts de la Paillade » pour attribution de lots de terrain

Affaire 40 : adoption de la convention entre la Ville et le Théâtre Populaire des Cévennes

Affaire 42 : Attribution de bourses d'étude communale.

Affaire 58 : mise en conformité de l'éclairage de sécurité des écoles BARI, Figuerolles le Haut, Condorcet, J.J. Rousseau

Affaire 59 : Programme d'utilisation des Fonds scolaires départementaux, dotation 1981-1982

Affaire 62 : 2^e tranche de rénovation du Lycée Clémenceau

Affaire 63 : réajustement du taux horaire de l'étude surveillée

Affaire 64 : avenant n° 1 au marché E.A.T.T. collecteur d'eaux usées du Vanderson

Affaire 65, 66 : rectification et recalibrage du Lez

— acquisition LOUSTALOT
 — Indemnité d'éviction SARM Moto Sport Honda

Affaire 69 : construction d'une crèche dans l'ensemble immobilier REY et TRAMBLAY, plan de financement

Affaire 70 : Haltes garderies convention avec la caisse d'allocation familiales

Affaire 71 : machine à écrire JAPY, contrat de maintenance

Affaire 72 : colonies de vacances, nouvelle répartition de l'aide municipale.

Affaire 73 : commune de JUVIGNAC, cimetièrre section A, construction de 35 caveaux et des allées de circulation, concours des services techniques municipaux de la ville de Montpellier.

Affaire 75 : appel d'offres pour la fourniture de fontes de voirie.

Affaire 78 : remboursement de frais à la suite d'accidents de travail.

Affaire 79 : modification du contrat du coordonnateur enseignement, action culturelle

Affaire 80 : transformation du mi-temps en temps complet de l'architecte responsable de la section centre ville

Affaire 82 : logement de fonction, modifications apportées au tableau des agents logés

Affaire 83 : Régie municipale des spectacles, modification des effectifs

Affaire 84 : Régie municipale du théâtre, directeur adjoint, contrat

Affaire 85 : Orchestre, musicien délégué général et musicien régisseur, revalorisation indices de traitement

Affaire 86 : bureau des handicapés, création d'un poste de prospecteur

Affaire 87 : création d'un poste d'attaché de Presse

Affaire 88 : personnel municipal, modification du tableau des effectifs théoriques

Affaire 89 : théâtre municipal, modification des effectifs

Affaire 90 : théâtre municipal, modification habillement

Affaire 91 : réserve foncière, acquisition des terrains HILDEVERT, enquête préalable

Affaire 92 : avenant n° 2 au bail Ville/Bas pour la résidence Foyer Camériols.

Affaire 93 : construction d'une cantine pour les groupes scolaires BARI, BOLOGNE, OXFORD, mise en appel d'offres

Affaire 94 : restaurants scolaires, traitement de l'information adoption du marché de location du 22.11.71 entre la ville et la Cie. IBM FRANCE.

Affaire 95 : modification de la liste des abonnements aux journaux et périodiques

Affaire 98 : groupe scolaire les Troupeaux, aménagement d'un plateau d'EPS, approbation technique et dévolution des travaux.

Affaire 99 : Match St Etienne Montpellier du 2 avril 1982, exonération de la taxe sur les spectacles

Affaire 100 : adoption du dossier d'appel d'offres pour l'aménagement ponctuel du carrefour des Grèzes en vue de la liaison ZUP la Paillade, Centre Ville.

Affaire 101 : Trésorier principal municipal, indemnité de gestion

Affaire 103 : Z.A.D. PUECH CHEVALIER, réduction du périmètre

Affaire 104 : ZUP la Paillade, lot 1334, substitution cessionnaire

Affaire 107 : discothèque, conditions pour prêt de disques

Affaire 111, 112, 113 : Antigone, convention d'étude et de réalisation ville/SERM pour :
 — Maison des Syndicats
 — Travaux de desserte
 — Parc de stationnement souterrain

Affaire 114 : ZAC Polygone, palais des Congrès, convention d'étude et de réalisation Ville/SERM

Affaire 115 : Halte garderie de la Babotte, construction

Affaire 116 : bourses municipales d'apprentissage 1982, attribution

Affaire 117 : Ouverture dominicale de la Société GEFIC, dérogation au Code du Travail

Affaire 118 : District urbain de l'agglomération de Montpellier représentation des communes, modification

Affaire 119 : adoption de l'avenant n° 2 à la convention générale ville/Sté Héraultaise d'Economie Mixte de Construction pour l'opération Chapeau Rose

Affaire 120 : opération les citadines de la Pompignane vente des lots B et C

Affaire 121 : opération les Pastourelles, avenant n° 3 à la convention générale Ville/Sté. Héraultaise d'Economie Mixte de Construction

Affaire 122 : opération le salaison, vente des lots A et D

Affaire 123 : Mairie A, proposition de remboursement des campagnes d'analyses pour l'assainissement de l'amiante

Affaires 124, 125 : Orchestre Municipal à vocation régionale création de postes, nouvelle répartition catégorielle des postes de musiciens

Affaire 126 : quartier des Aubes, Maison pour Tous St Maur acquisition

Affaire 128 : transports urbains, marché SEITER pour l'acquisition d'oblitérateurs

Affaire 129 : déclassement de la rue Dom Bosco

Affaire 131 : ZAC Aiguelongue, Modification après enquête publique

Affaire 132 : ZAC Mas de Perrette, création réalisation

Affaire 133 : ZAC Val de Croze, réalisation

Affaire 134 : Personnel Municipal, attribution de la prime de technicité 1981.

A quoi sert votre argent



MONTPELLIER MAUGUIO

Eau potable assurée pendant les étages.

Le mode d'approvisionnement en eau de notre ville et des communes avoisinantes durant les périodes d'étiage du Lez et du Bas-Rhône va être modifié grâce aux travaux entrepris par la ville. Dès les travaux terminés à la source, le Lez pourra donner de l'eau aux communes dépendant du Syndicat de l'Or, excellente eau de source de grande qualité chaque fois que ce sera nécessaire en particulier durant les mois d'été où l'affluence des touristes sur le littoral ne cesse de poser des problèmes.

L'eau du Bas-Rhône que reçoivent ces communes-pourra inversement en cas de besoin compléter l'approvisionnement en eau de Montpellier.

Le transport s'effectuera par la canalisation dont une grande part est déjà terminée entre le réservoir de Boirargues et le Pont Juvénal.

La totalité de cette interconnection en eau potable sera réalisée dès l'été 82 (diamètre 600), mais dès cet été les vacanciers pourront profiter de l'eau du Lez.



TRAVAUX DE RECALIBRAGE DU LEZ

La partie des travaux de recalibrage du Lez terminée aujourd'hui, comprend :

- La portion Lattes-Pont Vert,
- Et la portion Montpellier-Lattes.

La partie en cours est comprise entre Lattes et Aiguères, les terrassements ont commencé et les déviations de réseaux vont intervenir d'ici Juillet.

Il a été prévu un plan d'évacuation des terres végétales à la décharge de Maurin afin de combler les douze premiers hectares pour la réhabilitation et la végétalisation des terres (120 à 140 000 m²).

Le dernier tronçon, Aiguères - Pont Juvénal verra l'appel d'offre au mois de Juin. Cette partie comprendra un recalibrage avec parements bétonnés. Ce projet est suivi et conseillé par Ricardo BOFFIL car il entre dans l'aménagement d'Antigone :

- 1 piste cyclable,
 - Une voie sur berge, le chemin de Moularès prolongé jusqu'à Mermoz en passant sous le Pont Juvénal.
- Ces travaux constituent un plan de sauvetage vis-à-vis des inondations. Le Lez est élargi et son lit (qui devait être entretenu par moitié par les riverains) recalibré. Il permettra ainsi d'assurer un débit de 600 m³ seconde correspondant à une période de précipitation presque centenaire.

S.E.R.M. U.S.B.M.
 société d'équipement de la région montpelliéraine
 B.P. 9033 - 34 041 MONTPELLIER CEDEX
 Tél. (67) 85.79.90

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES LOTISSEMENTS • BUREAUX
 Centres commerciaux et artisanaux
 Sports, loisirs et tous équipements publics
 ZONES INDUSTRIELLES

CLINIQUE CLEMENTVILLE
 Médecine - Chirurgie
 Obstétrique - Radiologie
 Physiothérapie
 25, rue de Clémentville
 34000 MONTPELLIER
 Tél. : 92.85.54

S.P.A.C. 12 bis, rue Delmas
 34000 Montpellier - Tél. : 92.29.46

INSTALLATEUR SERVICE

Chauffage
 Plomberie
 Climatisation
 Pompe à chaleur

sanofi CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY DE MONTPELLIER

A VOIR !

Cuisines Sanitaires

BAURES
 21, av. de Nîmes
 (67) 72.45.23

Handicapés

Une expérience pilote Deux langues pour une éducation : des gestes qui parlent.

Dans notre pays, plusieurs centaines de milliers de personnes souffrent de troubles plus ou moins graves de l'ouïe, environ 150.000 d'entre elles sont atteintes de surdi-mutité. Ne pas attendre, ne pas parler, constitue un considérable handicap de communication qui place le sourd-muet largement à l'écart de la vie sociale.

Ceux qui connaissent ces handicapés de l'ouïe et de la parole savent parfaitement que ces personnes sont cantonnées dans les métiers manuels, peu ou pas de sourds profonds occupent dans notre pays des tâches de direction et d'encadrement.

Les efforts pour dominer ce handicap ont pourtant été nombreux. Les avancées de la technologie moderne ont permis de réaliser des progrès décisifs dans le domaine des soins et de l'appareillage. Pourtant, les personnes les plus atteintes par la surdi-mutité restent en marge de ces progrès. En ce qui les concerne, c'est l'éducation qui a tenté de repousser les barrières de leur handicap. Grâce à la lecture labiale, on a tenté de permettre aux sourds de saisir la conservation de l'interlocuteur. Par l'orthophonie, on a également essayé de donner aux sourds les moyens de se faire comprendre. Toutes ces tentatives ont d'ailleurs donné d'incontestables résultats, et le sourd de 1982 communique certainement plus facilement que celui du début du siècle. Pourtant, toutes ces techniques ont leurs limites, et la communication du mal-entendant avec le monde extérieur reste bien imparfaite.

Redécouvrir le signe, la vraie langue des sourds.

Cependant, depuis quelques années, les spécialistes de la surdi-mutité redécouvrent l'intérêt du langage des signes. Par le signe, le geste, le sourd peut comprendre parfaitement le discours de son interlocuteur. Le geste



M. MICHEL du bureau des relations avec les handicapés, s'entretient par le biais d'un interprète conversant en langage gestuel, avec un groupe de sourds.

peut aussi bien traduire des propos très simples que les abstractions les plus poussées. Aux Etats-Unis, dans les pays scandinaves également, le langage des signes est de plus en plus utilisé. Il a permis aux sourds de sortir de leur isolement intellectuel. Grâce à ce type de communication, il n'est plus rare aujourd'hui de trouver dans ces pays des sourds-muets avocats, dirigeants de sociétés, cadres dans les entreprises. Grâce à ces gestes qui

parlent, des perspectives nouvelles s'ouvrent pour cette catégorie d'handicapés.

Une expérience pilote à MONTPELLIER

Dans notre ville une association, « deux langues pour une éducation », tente de mieux faire connaître le langage des signes. Ses principaux animateurs, Mme et M. CUIF, atteints de surdi-mutité, ont découvert les perspectives offertes par le langage des signes dans les universités américaines.

Depuis plusieurs mois, Mme et M. CUIF ont pris contact avec la mairie de MONTPELLIER par le biais du bureau des relations avec les handicapés. Après une étude approfondie du dossier qu'ils proposaient, la ville de MONTPELLIER vient de décider la mise en place, dans le cadre municipal, d'un poste d'interprète. Cet interprète sera mis à la disposition de la population sourde de notre ville. Par sa parfaite connaissance de la langue des signes, il sera susceptible d'accompagner tous les sourds dans leurs démarches administratives et sociales. Cette décision représente une véritable expérience pilote. MONTPELLIER sera la première ville de FRANCE à mettre à la disposition des sourds un tel service.

Ces gestes qui parlent sont sans aucun doute un moyen de sortir tous les mal-entendants de l'isolement dans lequel leur infirmité les situait. L'initiative de la ville de MONTPELLIER permettra certainement au langage des signes de trouver dans notre pays comme dans d'autres le rang qui lui est dû.

Handicapés

Vivre ensemble

CIRCULER LIBREMENT TRAVAILLER

Gérer la ville, l'organiser, revient à rechercher les moyens permettant à tous ceux qui l'habitent ou la fréquentent d'y vivre, d'y circuler, d'y travailler, d'y rêver même. Créer les conditions d'une vraie convivialité dans une cité à la croissance rapide telle que MONTPELLIER, implique donc que les problèmes de toutes les couches de la population qui la compose soient pris en compte.

Depuis ces cinq dernières années, les grandes réalisations de la municipalité, réseau des maisons pour tous, piscines et terrains de sports, parcs et maisons de retraite, musée et orchestre municipal, ont été mises en place pour permettre aux jeunes, aux sportifs, aux personnes que la culture attire, aux personnes âgées de mieux vivre dans notre cité. Parallèlement à tout ceci, un effort tout particulier devait être fait en direction de la population dite handicapée. Dans ce domaine, il fallait créer les conditions permettant à celles et à ceux qui sont aux prises avec des difficultés physiques, mentales ou sociales, de vivre aussi pleinement leur vie dans notre ville.

Une aide multipliée par 1000

Un premier effort fut fait dès 1977 en aidant financièrement le service transport pour handicapés du GIHP. De 300 F en 1976, la subvention municipale passait à 80 000 F en 1977, 160 000 F en 1979, pour atteindre 350 000 F au budget primitif de 1982. Ainsi, la ville décidait de soutenir activement un projet permettant aux grands handicapés de se déplacer dans notre ville. Se déplacer, circuler, c'est aussi tout l'effort entrepris en faveur de l'accessibilité des bâtiments publics, des



Une préoccupation permanente, rendre peu à peu la ville accessible à tous.

logements, de la voirie, et qui s'articule autour de la commission extra-municipale constitué à cet effet. Il faut aussi citer l'action en faveur du logement et qui se développe en relation directe avec les divers offices de H.L.M. de la ville.

Des emplois

Mais la ville s'intéresse surtout à l'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail et suit de près les efforts dans ce sens accomplis par l'Institut de Promotion Sociale. 17 emplois déjà créés, 50 envisagés pour le début de 1983 autour du projet d'implantation d'une usine de retraitement des plastiques. Des réalisations, mais aussi des projets. Nous envisageons la prochaine création dans le cadre municipal, d'un poste d'interprète pratiquant le langage gestuel, et mis à la disposition de tous les sourds et mal enten-

dants de la ville, pour les aider dans leurs démarches administratives et sociales. Un projet de création d'un jardin des senteurs pour mal-voyants est actuellement à l'étude.

Un bureau municipal de relations avec les handicapés

Pour veiller au développement des réalisations déjà en place et étudier les projets nouveaux en étant à l'écoute des individus et des associations, nous avons créé en octobre dernier un bureau municipal chargé des relations avec les personnes handicapées. Composée aujourd'hui de trois agents municipaux et placée sous la direction d'un non-voyant, Vincent MICHEL, cette structure reçoit maintenant la visite quotidienne de dizaines de personnes. Elle sera très prochainement complétée par une équipe de préparation et de suite du reclassement. Cette nouvelle équipe, agréée par le Ministère du Travail, aura pour mission toute particulière de s'occuper de l'intégration dans les entreprises, des handicapés de notre ville.

Des réalisations importantes en nombre et en qualité, des projets concrets, malgré tout ce qui est et va être fait, beaucoup reste à accomplir pour donner aux handicapés leur vraie place d'hommes dans notre société. Il reste donc à être encore plus attentif qu'hier aux appels de ces femmes et de ces hommes pour qu'en les écoutant et les associant davantage à la marche de la cité, nous puissions avec eux aussi « vivre ensemble ».

Georges FRECHE



rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

Rue de la Jeune Parque - Z.I.
34100 MONTPELLIER
Tél. : (67) 42.45.99

éd. Rogier ing ETP

ENTREPRENEURS
ARTISANS - PARTICULIERS



BETON PRET A L'EMPLOI
CONSULTEZ-NOUS
75-43-10 - 75-37-24

2 unités de production
- JUVIGNAC :
143, route de Lodève 34990 JUVIGNAC
- VENDARGUES :
Z.I. RN 113 - 34740 VENDARGUES

Siège Social et Bureaux : 153, Rte de
Lodève 34990 JUVIGNAC S.P. N°102

SUPERBETON :
QUALITE et SERVICE

MAROQUINERIE
FRADET-LAFARGE



6, Grand 'Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier

Parapluies - Sacs - Bagages

escassut

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. 167166.00.00

Centres d'information sur l'habitat
de l'Hérault
Passage Lonjon
Tél. : 66.09.76 - Montpellier

Ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30
et de 14 h 30 à 18 h 30
Samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30

Vous qui cherchez un logement • en accession • en location

CONSULTEZ-NOUS

- sur vos droits (aide personnalisée au logement) (garantie dans les contrats)
- sur les logements disponibles à MONTPELLIER, BEZIERS et LUNEL

AVANT DE VOUS ENGAGER

Le Centre d'Information sur l'Habitat soutenu par l'Etat
Le Conseil Général de l'Hérault - les villes de Montpellier et Béziers
est à votre service

Ses conseillères vous renseigneront GRATUITEMENT ET OBJECTIVEMENT

ANTENNE DE LUNEL

Tous les jeudis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 - Mairie de Lunel
Bureau n°1 - Tél. : 71.10.50

CENTRE DE BEZIERS

Tous les après-midi du mardi au vendredi - Rue du 4 Septembre
Tél. : 76.90.10

CENTRE
EXPERIMENTAL
DE RECHERCHES
ET D'ETUDES
DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX
PUBLICS

Analyses, Essais en laboratoire
et in situ, Contrôles,
Recherches, Etudes théoriques
et expérimentales, Conseil
assistance technique,
Formation professionnelle

Soils et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aéroports, Ports
Matériaux et composants
Structures

2312, Bld Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél. : 42.59.55

EJE
98.63.20

Entreprise Jean Estupina

ROUTES - ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT - V.R.D.

Direction Générale - Les Hauts de Mireval - 34840 MIREVAL

Tél. : 78.13.87

ODD

ENTREPRISE
LOUIS OLIVIER & Cie S.A.

BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS
BETON ARME

11 bis, RUE ANDRE MICHEL
34 - MONTPELLIER
Tél. : (67) 92.62.38

EAT

ENTREPRISE
D'AMENAGEMENTS de
TERRAINS et de TRAVAUX

Route de Lodève
34990 JUVIGNAC
Tél. : (67) 75.29.29.

Terrassement
Voirie
Canalisations

Entreprise de travaux

SOBEA

SOCEA-BALENCY

publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers
Tél. 92.12.86

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

SOCIÉTÉ MONTELLIÉRAINE DE TRANSPORT URBAIN

A compter du 3 octobre 1981 LIGNE 15 GRAMMONT - GARE

Mercredi et samedi seulement

HORAIRES

DÉPARTS DE LA COMÉDIE	DÉPARTS DE ST-ETIENNE
13 h 10	13 h 35
14 h 00	14 h 25
14 h 50	15 h 15
15 h 40	16 h 05
16 h 30	16 h 55
17 h 20	17 h 45



Grammont - Cimetière St-Etienne
Centre sportif - Route de Mauquo -
Dom Basco - Place de Strasbourg - Gare

Handicapés



Elisabeth Michel déléguée départementale de l'A.P.F. a rencontré Vincent Michel à la mairie.

La délégation départementale de l'Association des Paralysés de FRANCE, dont le siège social est situé à LA PAILLADE, 236, avenue de LOUISVILLE, tél. : 40.30.10, vient de changer de visage depuis quelques mois. Succédant à M. ZAHOUNI qui occupait le poste de délégué départemental depuis plusieurs années, Melle Elisabeth MICHEL a pris la responsabilité de ce poste difficile depuis le premier octobre dernier.

Prendre la responsabilité d'une délégation départementale de l'APF, n'est certainement pas une tâche de tout repos. L'Association des Paralysés de FRANCE et sans conteste, l'une des plus représentatives parmi la foule des associations d'handicapés. Fondée en 1933, cette association qui se compose à la fois de personnes handicapées et de non handicapées, ceci pour éviter tout phénomène de ghetto, comme nous le rappelle Melle MICHEL, compte aujourd'hui plu-

A.P.F.

Un nouveau visage pour une vieille maison

sieurs milliers d'adhérents sur l'ensemble du territoire. Dans notre département, la délégation de l'APF compte environ 400 adhérents à jour de leurs cotisations, chiffre qui devrait rapidement progresser compte tenu du dynamisme de la nouvelle déléguée départementale.

S'il est des handicapés qui illustrent personnellement leurs discours sur l'intégration, Elisabeth MICHEL fait incontestablement partie de ces preuves vivantes. Etudiante dans notre ville il y a déjà quelques années, dans une filière paramédicale, Elisabeth MICHEL occupait avant sa prise de fonction à l'APF un poste de fonctionnaire communal à la Mairie de MONTPELLIER. Malgré son grave problème au niveau des membres inférieurs, qui la fait circuler sur un fauteuil roulant, elle se déplace sans problème dans la mairie et dans la ville, et semble faire oublier les multiples barrières qui se dressent sur le chemin des handicapés moteurs. Avec le sourire mais avec une égale détermination, Melle MICHEL semble bien décidée à redonner un souffle nouveau à la délégation dont elle a la charge.

L'association des paralysés de FRANCE peut être considérée comme la première dans le temps, des grandes associations pour handicapés moteurs. Son action s'est développée dès les années 30 en direction de la mise en place dans notre pays, d'un réseau d'établissements adaptés aux problèmes de ces personnes. Notre département n'a pas échappé à l'orientation nationale.

Dans le monde du travail, l'Atelier Protégé de MONTPELLIER donne du travail à une soixantaine de personnes handicapées. Le château de MONTBLANC accueille 52 grands handicapés inaptes au travail deux réalisations qui ont un incontestable intérêt pour certains grands handicapés moteurs.

L'Association des Paralysés de FRANCE dans notre département, c'est aussi un groupe jeunes et un groupe de parents, structures très actives où collaborent handicapés et non handicapés. Le groupe jeune surtout possède des activités régulières autour de travaux d'ateliers ou d'occupations culturel-

les. L'ADF de l'HERAULT, c'est aussi un service social spécialisé, qui repose sur une assistante sociale de métier, Mme Arlette DALLE dont les handicapés connaissent bien l'efficacité.

Mme DALLE assure une permanence hebdomadaire au siège de l'association à MONTPELLIER tous les lundis après-midi de 14 h à 17 h. Tous les troisièmes jeudis de chaque mois, une permanence est également organisée à BEZIERS. La déléguée départementale assure, quant à elle, une permanence au siège de l'association le mercredi toute la journée. L'ADF de l'HERAULT s'occupe aussi de la question des loisirs, après tout l'intégration passe aussi par un droit aux loisirs, un droit au vacances.

Un groupe vacances vient donc d'être constitué et actuellement, 15 personnes sont déjà sur les rangs pour les vacances estivales à venir.

Elisabeth MICHEL parle avec assurance de l'avenir de son association. « Il nous faut, dit-elle, trouver rapidement un local important sur le centre ville, qui nous permette de développer notre action et surtout, qui soit réellement accessible aux personnes en fauteuil roulant. Nous comptons beaucoup sur la mairie pour résoudre ce problème. Nous tenons aussi ajoute-t-elle, à nous rapprocher des personnes qui se trouvent dans les centres de rééducations. Melle MICHEL nous précise alors que son association va tenter d'établir des contacts plus suivis en direction des personnes actuellement au centre de LAMALOU.

Un visage nouveau, un souffle nouveau aussi. Sans rien renier de la grande tradition de l'APF qui repose sur un demi-siècle d'action concrète, Melle MICHEL va très certainement faire de la délégation héraultaise de l'APF, une association parmi les plus dynamiques de notre ville. Il appartiendra à la mairie de savoir reconnaître le travail effectué là aussi et de savoir aussi répondre aux demandes qui ne manqueront pas de se manifester.

G.I.H.P. : L'insertion sociale passe inévitablement par le maintien à domicile

Le Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques Languedoc-Roussillon a fait un bilan de son année d'activité au cours de l'Assemblée Générale annuelle qui s'est tenue le lundi 5 avril 1982 à 17 heures à l'Hôtel FRANTEL à Montpellier.

A cette occasion, les différentes activités de l'Association ont été rappelées et l'accent a été mis sur la nécessité du maintien à domicile des grands handicapés physiques toutes les fois que cela sera possible : à cet effet, le G.I.H.P. a fait le bilan de tous ses services Auxiliaires de Vie et Transports qui représentent tous deux un moyen d'intégration.

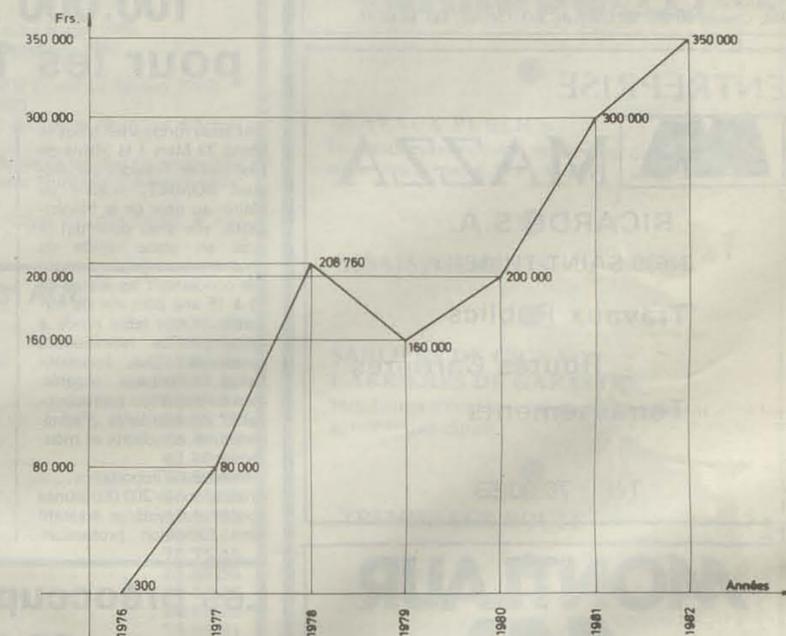
Le Service Auxiliaires de Vie notamment est destiné à fournir aux personnes handicapées en difficulté la présence d'une auxiliaire de vie à domicile pour un laps de temps correspondant à leur état et à leurs nécessités. Par ailleurs, rappel a été fait de l'activité du Service Orientation et Reclassement Professionnel et du Service d'Action Sociale que l'Association met à la disposition de toute personne handicapée physique.

En conclusion, et à la suite de l'Année Internationale : PLEINE PARTICIPATION ET EGALITE

La sauve-garde de la dignité humaine passe aujourd'hui par la sensibilisation du grand public.



I.P.S. : une réalité de «insertion par le travail».



L'aide municipale au G.I.H.P. pour la réinsertion des handicapés et le développement d'une ville accessible à tous a augmenté d'une manière spectaculaire en 6 ans.

Comité de liaison des associations de personnes handicapées et malades chroniques un effort de rassemblement.

L'année 1981, quelques un doivent bien encore s'en souvenir, fut déclarée année internationale des personnes handicapées. Beaucoup de discours, de débats pour, en fin de compte, des résultats tangibles plus que discutables.

Dans notre région, cette année internationale fut également marquée de son lot de manifestations officielles plus ou moins oubliées aujourd'hui. Pourtant, une initiative partie de cette année 1981 dure encore et se fortifie, elle semble même porteuse de quelque espoir pour l'ensemble du monde des handicapés. Cette initiative est celle qui tourne autour de la constitution dans notre département, d'un Comité de Liaison des Associations de Personnes Handicapées et Malades Chroniques.

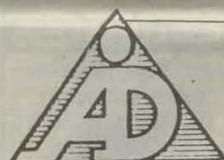
Ce Comité de Liaison regroupe aujourd'hui 27 associations de notre département. Nous citerons les plus connues d'entre elles : l'Association des Paralysés de FRANCE (ADF), l'Association des Handicapés Malades et Invalides, (AHMI), l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés, (APAJH), les diverses associations d'handicapés de la vue et de malentendants, le Groupement pour l'insertion des Handicapés Physiques, (GIHP). L'Institut de Promotion Sociale est actuellement en voie d'adhésion à ce comité.

Louis GRAVIER, Président de l'Union des Aveugles de MONTPELLIER et sa région, qui préside aussi aux destinées de ce comité, explique simplement la raison d'être d'un tel organisme :

« Nous avons voulu regrouper dans un comité toutes les associations d'handicapés qui ont accepté de partager un peu leurs expériences et leurs problèmes. Pourtant, nous tenons à ce que chacune des associations représentées, garde sa spécificité et sa complète autonomie. Nous souhaitons seulement pouvoir mener ensemble certaines actions qui recueillent l'assentiment de tous, notre action actuelle sur l'accessibilité en est l'exemple type. Ce comité nous donne aussi le moyen de pouvoir discuter ensemble de certains grands projets, il est un lieu de débat, un creuset où la réflexion la plus large peut se développer. En aucun cas cependant, il ne doit être une super association ».

Voilà donc bien défini par Louis GRAVIER les grandes lignes de l'action du Comité de liaison. Il ne remet pas du tout en cause le rôle des grandes associations mais le complète. Il peut donner plus de force parce qu'il représente un front uni, à certaines actions communes du monde des handicapés.

Son siège social est situé au 16 de la rue TERRAL, tél. : 60.61.71. Voilà donc un résultat certainement positif pour l'année internationale des personnes handicapées.



« Accueil Information Drogue » :
débloquent des crédits pour l'action et la prévention

Dans la revue « 82 Montpellier en fête », Michel BELORGEOT, Adjoint au Maire et Vice-Président du Bureau d'Aide Sociale (B.A.S.), explique que ce B.A.S. a pour mission première de venir en aide aux plus défavorisés. Sur un plan bien spécifique - celui de la drogue - l'association « Accueil Information Drogue » (A.I.D.) poursuit le même objectif.

Dans ses statuts, déposés à la préfecture de l'Hérault (voir le Journal Officiel du 10 mars 1982), l'A.I.D. Montpellier explicite cet objet : il s'agit d'offrir à la population un lieu d'écoute, une aide aux toxicomanes, information et prévention, des entretiens anonymes et gratuits.

Président de l'A.I.D. Montpellier : le Dr. Robert BRES

Cette association, dont le siège social est à la maison pour tous de La Paillade, regroupe près de 100 adhérents sur la seule ville de Montpellier.

Le Bureau de l'A.I.D. est animé par :

- un président : le Dr. Robert BRES
- un secrétaire général : Patrick FENEZ
- un trésorier : François ETIENNE

A ceux des toxicomanes que cela pourrait aider, l'A.I.D. Montpellier propose le programme de rétablissement en 12 étapes, suggéré par les « Narcotiques Anonymes ». L'A.I.D. n'est pas Narcotiques Anonymes, mais chaque membre de l'équipe de l'A.I.D. Montpellier s'engage à articuler son travail autour de ce programme.

Une permanence à La Paillade

Des membres de l'A.I.D. assurent régulièrement une permanence à la maison pour tous de La Paillade. Cela tous les jeudis et vendredis, de 19 h à 21 h.

Plus de 30.000 personnes vivent dans la Z.U.P. de La Paillade. De nombreux jeunes s'ennuient. Et la drogue se répand : héroïne, LSD, alcool, barbituriques, médicaments détournés de leur usage, colles et détachants... Pour offrir une alternative : pour pratiquer une écoute active ; pour offrir une présence ; pour être vraiment là, l'A.I.D. accueille tous ceux qui viennent : parents, enseignants, travailleurs sociaux, médecins et toxicomanes.

Le 1^{er} journal d'information sur la drogue

Mais « mieux vaut prévenir que guérir ». C'est pourquoi l'A.I.D. a pris l'initiative de publier un journal d'information sur la toxicomanie et sa prévention. Le 1^{er} journal sur ce sujet brûlant. Et, à notre connaissance, le seul en France. Ce journal donne des informations précises et, par son tirage (5.000 exemplaires chaque trimestre) permet d'informer et de prévenir. Ces « Nouvelles de l'A.I.D. » sont entièrement réalisées dans l'Hérault : conception, rédaction, composition, maquette et impression.

Nous lançons un S.O.S. à la Municipalité

Mais la faiblesse de nos moyens matériels actuels est un frein à notre action. L'A.I.D. souhaite pourtant agir avec un maximum d'efficacité sur les plans de (a) l'accueil, (b) l'information et (c) la prévention. Encore faut-il lui donner les moyens indispensables pour intervenir là où elle est déjà implantée. Notre projet est clair. Nos objectifs sont simples. Nous avons fait appel à la D.D.A.S.S. et à la Municipalité de Montpellier. Jusqu'à présent notre S.O.S. n'a guère eu d'écho puisque aucune subvention, aucun crédit n'a été débloquent pour nous permettre d'agir.

Nous continuons cependant, jour après jour, car nous ne doutons pas que les Pouvoirs Publics et la Mairie nous donneront prochainement les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs prioritaires.

Alain REVON

Docteur sociologie (toxicomanie)
Responsable d'A.I.D. Montpellier

Suite du dossier « handicapés »
dans le numéro 47.
I.P.S., A.P.A.J.H.,
déficients visuels, C.I.P.A.D. etc...



GARE LAITIÈRE marques
CANDIA - CONCORDE - LACTEL

56, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tel. (67) 92.29.65



Modern'
einture
DECORATION

moquette
papier peint
peinture
vitrerie

6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

SOCIETE ROUTIERE COLAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements
industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon
Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél. : (67) 42.56.99 - Telex : 480275 COLAS SJVD



La Matière Plastique
et ses applications

21, 23 rue Foch
MONTPELLIER
TEL : 66.15.79

JEAN
LEFEBVRE

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de
V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILON

Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac,
B.P. 7.025, 34022 Montpellier cedex
Tél. : 75.36.80 Télex 480-177 TARFIL-MONTP

Comité d'Accueil

Fondation du Ministère de l'Education Nationale
DELEGATION REGIONALE 11 rue St Louis
34000 Montpellier Tel. (67) 92.74.48 / 58.31.01

Séjours linguistiques et sportifs USA URSS
GRANDE-BRETAGNE ALLEMAGNE ESPAGNE...

Intercambio - Accueil en famille

EN FRANCE du 6 au 26 juillet

EN ESPAGNE du 27 juillet au 16 août

Jeunes de 10 à 20 ans... parlez avec nous!



CGH & SERVICES POMPES

Vente Détail - Gros Location de Pompes Immergées
Installation de Pompes Réparation
«FLYGT-SERVICE» GRUNFOS - GUINARD
Siège Social :
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES, Tél. 65.66.74
Agence :
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes, Tél. 84.07.10

ENTREPRISE

MAZZA

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics

Routes Carrières

Terrassements

Tél. : 76.90.55

MONTLAUR



ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER

L'hypermarché qui combat la vie chère

LAMOUR

jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS

4 km. route d'Arles
30320 CAISSARGUES
Tél. (66) 84.23.35

S.A. Ed. TAXY

Caoutchouc Manufacturé
Robinetterie - Cave et Eau
Vêtements - Protection
Bottes - Gants
206, avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER
Tél. : 75.25.85 - 75.49.66
Télex : 480 348

55, avenue Louis Breguet
31400 TOULOUSE
Tél. : 20.43.80
Telex Toulouse 521 954
Vente réservée aux patentés



Bureau d'études
J. GUTKNECHT

- Structure acier-béton
- Plomberie-ventilation
- Chauffage - isolation thermique
- Economie d'énergie
- Sécurité incendie

3, rue du Plan du Parc - Montpellier Tél. : 58.22.44

CONCESSIONNAIRE

MAGIRUS DEUTZ

UNIC

IVECO

SO.L.V.I.

LE RIEUCOULON 34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TELEPHONE (16.67) 42 60 88

SCOLAIRE

100.000 stages pour les 16-18 ans

Une table ronde s'est tenue le Mardi 23 Mars à la Mairie de Montpellier. Présidée par Jacques BONNET, Adjoint au Maire, au nom de la Municipalité, elle avait pour but la mise en place rapide de l'ordonnance gouvernementale concernant les jeunes de 16 à 18 ans démunis de formation. Cette table ronde a rassemblé de nombreuses personnes : Elus, Fonctionnaires Municipaux, organismes de formation professionnelle, représentants d'administration, syndicats et mouvements.

L'enjeu est d'importance. Chaque année 200 000 jeunes sortent du système éducatif sans formation profession-

nelle. Ils sont plusieurs centaines à Montpellier dans cette situation d'échec scolaire. Le Ministère de la Formation Professionnelle offrira donc 100.000 places de stages à ces jeunes dès la prochaine rentrée. L'objectif est ambitieux : ces jeunes, sans qualification, sans travail, sont souvent désarmés mais la plupart d'entre eux sont désireux d'apprendre un métier et de trouver une place dans la société. C'est un devoir que de répondre à cette attente. La tâche ne sera accomplie que si les Elus, les organismes de formation, les syndicats, les entreprises, et les jeunes eux-mêmes s'investissent au niveau où l'exige l'enjeu.

Jacques BONNET

La Municipalité de Montpellier prendra sa part du travail en installant une mission d'accueil, d'information et d'orientation de ces jeunes. Nous voulons nous appuyer sur le réseau des structures municipales et des associations qui vivent dans la ville afin d'établir le contact avec ces jeunes. Nous voulons que cet effort aboutisse à donner à ces jeunes une formation qualifiante débouchant sur un emploi. Nous animerons un groupe de travail qui suivra cette question de manière intense dès ces prochains jours.

Une tâche difficile mais importante s'engage : nous faisons appel dès à présent à tous ceux qui sont concernés et aux jeunes en premier pour qu'ils s'adressent à nous. On peut joindre les Elus (Jacques BONNET, André VEZINHET) le bureau des Affaires Scolaires à la Mairie et bien entendu la délégation régionale de la formation professionnelle. Le 23 avril, le groupe de travail sur ces questions s'est réuni pour la première fois, et à défini plusieurs axes de travail.

Les préoccupations de la municipalité en matière scolaire

Les dossiers scolaires ont constitué une grande part de ce Conseil Municipal du 14 avril. Leur contenu me conduit à présenter ici quelques réflexions :

1°) De premiers dossiers concernaient les activités culturelles en milieu scolaire, les bourses d'étude communale, les classes de neige, les classes vertes, l'aide financière aux écoles de Zones Prioritaires.

Il s'agit ici de l'application d'une politique définie depuis 1977 visant à apporter aux enfants un appui social important et les meilleures chances d'épanouissement. En Zones Prioritaires par le Gouvernement nous amenés, dans les écoles de cités populaires à donner plus de moyens pour permettre le développement des projets éducatifs. Nous entendons développer encore cet effort car il s'agit là d'une lutte réelle contre les inégalités.

2°) Une vingtaine de dossiers concernaient des travaux qui seront réalisés dans les collèges de la ville (création de salles de sciences, sécurité, isolation thermique ect...). La ville en effet prend

une part importante à l'entretien et à l'amélioration des locaux du premier cycle. Notons que l'Etat subventionne ces travaux à 50 ou 60 % et que nous revendiquons une prise en charge plus importante.

3°) La réalisation de la deuxième phase de rénovation du Lycée Clémenceau a été également adoptée par ce Conseil Municipal. Il en a été de même pour : reconstruction de L'Ecole Maternelle des 4 Seigneurs. Ceci témoigne que notre programme de construction et reconstruction se poursuit.

4°) Plusieurs dossiers concernaient les restaurants scolaires : construction du restaurant Bari-Bologne-Oxford, travaux 1982 etc... Au moment où démarre la nouvelle Cuisine Centrale cet ensemble marque notre volonté de donner toujours plus de qualité au secteur des Restaurants Scolaires.

5°) Enfin plusieurs dossiers portaient sur les travaux dans les Ecoles Primaires.

Tout ceci n'épuise pas la réalité de la politique scolaire municipale, mais je dois ter-

miner en faisant quelques remarques :

Des difficultés persistent dans le secteur scolaire (remplacements de maîtres, insuffisance de moyens pour les zones prioritaires). C'est pourquoi nous défendons l'idée qu'un collectif budgétaire serait indispensable pour préparer dans de bonnes conditions la rentrée 1982.

Deuxième remarque : les Elus et les Services Municipaux travaillent, mais l'essentiel est entre vos mains. On le vérifie en particulier dans les Zones Prioritaires : là où des gens se sont rassemblés pour engager ensemble la lutte pour une école de la réussite des premiers résultats sont obtenus, de premiers changements se font.

La démocratie est plus que jamais l'outil de changement, il en est ainsi parce que les forces conservatrices freinent ce changement et parce que c'est autour des écoles elle-mêmes que le progrès se réalise réellement.

Jacques BONNET
Commission Enseignement

Créations de postes

Un groupe de travail s'est réuni au rectorat le 21 avril pour étudier les suppressions et créations de postes scolaires. C'est la première fois que les élus locaux sont associés à une telle concertation. Nous avons défendu les projets concernant les écoles de Montpellier, ville où de nombreux problèmes se posent encore, et où le rôle négatif des inégalités socio-culturelles dans plusieurs quartiers donne beaucoup de force à plusieurs revendications :

- création de postes à Lantissargues en maternelle, au Mas Drevon, aux Aiguerelles. Ces postes permettront le remplacement des maîtres en congé et l'ouverture aux enfants de toutes les écoles maternelles à partir de 2 ans.
- création du G.A.P.P.
- création de postes plus nombreux pour les Zones Prioritaires qui vont être élargies.
- stages enfin pour les maîtres en exercice (instituteurs travaillant en zones prioritaires et préparation à l'enseignement de l'Occitan).

L'héritage des gouvernements de droite est lourd, et tout ne peut changer par magie d'un seul coup, mais l'école doit connaître un progrès rapide dans les secteurs les plus défavorisés. D'où notre demande d'un collectif budgétaire pour 1982.

Social

A l'attention des personnes âgées

Dans le cadre de son action en faveur des personnes âgées, le Centre Municipal d'Action Sociale (ex B.A.S.) fait bénéficier des personnes du 3^e âge d'allocations pour les aider à payer leurs notes de chauffage et leurs notes de téléphone.

Les allocataires qui touchent déjà actuellement ces allocations peuvent toucher les suivantes aux dates ci-dessous :

- Pour le téléphone :
— du 1^{er} Juin 1982 au 15 Juin 1982 en fournissant leurs factures de mars et mai 1982.
- du 15 octobre au 30 octobre 1982 pour leurs factures de juillet et septembre 1982.

- Pour le chauffage :
— du 15 septembre 1982 au 30 septembre 1982 : remboursement sur la deuxième fraction 1982.
- du 15 janvier 1983 au 31 janvier 1983 pour la première fraction 1983.

Le calendrier précis et détaillé sera affiché dans les Clubs du 3^e Age du Centre Municipal d'Action Sociale dont la liste figure ci-après.

Nous attirons par ailleurs l'attention des allocataires sur la possibilité qu'ils ont de toucher ces prestations sans avoir à se déplacer, en adressant à la Caisse de paiement du Centre Municipal d'Action Sociale situé au 9, rue Montpelliéret, un relevé d'identité bancaire ou postal).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Centre Municipal d'Action Sociale, 9, rue Montpelliéret ou dans les clubs du 3^e âge qu'il gère.

TELEPHONE DES CLUBS DU 3^e AGE

Club des Aubes : R.F. Aubes Av. St-André-de-Novigens	72.06.98
Club Boutonnet : Locaux Marie-Caizergues, 1, rue St-Vincent-de-Paul	79.51.80
Club Dr Bonnet : 34, rue des Etuves	63.54.68
Club Figuierolles : Pl. d'Agrippa d'Aubigné Terrain Gély	60.76.02
Club Justice : HLM de la Justice Es. 21	58.88.64
Club Justice : HLM de la Justice Es. 21	54.53.72
Club Laure-Moulin : 45, rue Frédéric Bazille	65.48.60
Club Lemasson : 2, rue Rippoll Quartier du Lemasson	42.80.81
Club Montpelliéret : 2, rue Montpelliéret (Poste 54)	60.58.44
Club Pinède : Av. de Bologne «Maison pour Tous»	75.25.80
Club Phobos : Cité Phobos Apt 142 - La Paillade Nord	40.12.83
Club des Tours : Les Tritons Tour T2 et T3 - Paillade Nord	75.33.44
Club Pergola : Centre Social H.L.M. la Pergola	75.75.65
Club Don Bosco : Place Eglise Don Bosco	65.89.30
Club Celleneuve : Esplanade de Celleneuve - Celleneuve	45.53.86
Club Paul-Valéry : Locaux R.F. Paul-Valéry 135, rue Robespierre	42.84.22
Club Cavalerie : Rue de la Cavalerie	79.09.81

Christian Violet Directeur du CMAS



Monsieur Christian Violet précédemment directeur général du Bureau d'Aide Social de Toulon (Var), ville de 190.000 habitants prend en charge la direction générale du Centre Municipal d'Action Sociale de Montpellier. Monsieur Violet né en 1932 à Tourane (Vietnam), père de 4 enfants, ne cache pas sa satisfaction de venir dans une région et une ville qu'il aime beaucoup. Qu'il soit le bienvenu.

Le 4^e Salon de Peinture de la ville de Montpellier aura lieu du 25 Mai au 13 Juin 1982, dans le Hall du Théâtre Municipal.

Afin de donner un élan supplémentaire à cette manifestation, le déroulement de ce salon a été, cette année, quelque peu modifié. Jusqu'à maintenant, en effet, la commission de Sélection choisissait parmi les peintres régionaux candidats, et ceux qui avaient exposé, ne pouvaient postuler à nouveau qu'après un délai de trois ans.

Si ce règlement a permis de connaître durant les trois dernières années une variété riche et à tous les peintres de talent d'exposer, il ne faut pas risquer de tomber, à présent, dans un salon de rythme ternaire.

Aussi, nous pensons dorénavant tout en gardant à cette exposition, sa spécificité régionale et son ouverture, lui donner un thème.

Le thème est «L'UTOPIE»

Cette importante manifestation culturelle permettra aux visiteurs de venir admirer les œuvres de peintres renommés tels que : Hélène ARNAL, Enrique BRYANT, Gérard CALVET, Jean-Claude COURDIL, Georges DEZEUZE, Philippe DUTILLEUL, Pierre FRANCOIS, Claude FERAUD, Frédéric GSELL, Victoire DE LA MESSARDIERE, Claude ROUTIER.

Un catalogue présentant peintres et œuvres exposées, sera gracieusement offert aux visiteurs.

Nous souhaitons que cette année encore, les Montpelliérains sauront être nombreux au rendez-vous de ce 4^e Salon, fruit de l'effort culturel entrepris par la ville de Montpellier, pour l'épanouissement et le rayonnement de la Culture Régionale.



TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

PROTECTION CONTRE LE VOL

S.F.P.P.

« La Salicorne »
Autoroute de Carnon
34970 LATTES

Tél. 65.01.65

Installateur Agréé
par les Assurances

DEVIS GRATUIT
sans engagement
en téléphonant
au 65.01.65

CONSTRUCTIONS METALLIQUES FERRONNERIE MENUISERIE METALLIQUE CLOTURES

S.A.E.G.

SOCIETE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS GOMEZ

17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérance : Phr. ZAPATA
Tél. : 92.02.83

Quincaillerie de bâtiment

OUTILLAGE MANUEL
ET ELECTRIQUE
PEINTURE, DROGUERIE
MENAGER

A VOTRE DISPOSITION
à la Ste d'EXPLOITATION
Ets VIEUX PIERRE
46, av. Pont Juvenal-Montpellier
Tél. : 65.79.62



Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics

Siège social :
30, Plan du Château
d'O Maurin 34970 Lattes

Tél. : (67) 27.85.21 ou 70.07.34

A quoi sert votre argent



Réfection de l'arrêt de bus rue Maguelonne.



M. GRANIER, délégué à la voirie (à gauche) sur le chantier de la rue Montasinos.

Voierie : Résorption des points noirs

La Municipalité poursuit d'une part, sa politique d'amélioration de la circulation et d'autre part, cherche à assurer plus de sécurité aux piétons.

A cet effet, le rétrécissement de la rue Montasinos entre le rond point de la Pierre-Rouge et l'Avenue de Justice disparaît.

L'emprise de la chaussée comportera un trottoir de 1 m 50 et la possibilité de créer 3 voies de circulation.

- Entreprise adjudicataire **ROGIER**
- délais d'exécution 3 mois
- montant des travaux 274.255 F ou T.T.C.

Parallèlement et en coordination, des travaux d'adduction d'eau sont entrepris. Ceux-ci ont pour objet de mailler par l'intermédiaire d'une conduite en 150 les canalisations existantes.

- sous l'avenue Nazareth en 150
- sous le chemin de la Justice de Castelnaud en 200.

Ils permettront de mieux desservir les abonnés du Chemin de Montasinos et amélioreront la protection incendie du quartier.

- Entreprise adjudicataire **ROGIER**
- délais d'exécution 2 mois
- montant du marché 245.420 F ou T.T.C.

Dans le même ordre d'idée le souhait de la Municipalité est de réaliser l'achèvement de l'élargissement de la rue du Mail des Abbés actuellement très dangereux à son débouché sur le rond point de la Pierre-Rouge.

A cet effet les démarches administratives en cours depuis de longues années ont débouché sur le déplacement de la Croix, à ce jour exécuté, mais se heurtent toujours à un problème foncier (incompréhension et exigences démesurées).

E. GRANIER

Conseiller Municipal Délégué, à la Voirie



Spapa
toujours à votre service
Etanchéité asphalte et multicouche
Couverture et bardage

Vente de table, banc en pierre
Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. : 59.11.31



safer
LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tel. (67) 58.01.11 +
Adresse Postale :
Boite Postale 1.205
34010 MONTPELLIER CEDEX



Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE

Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

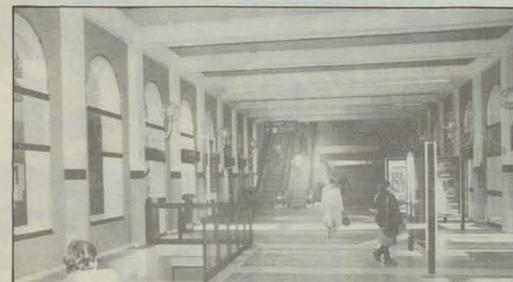
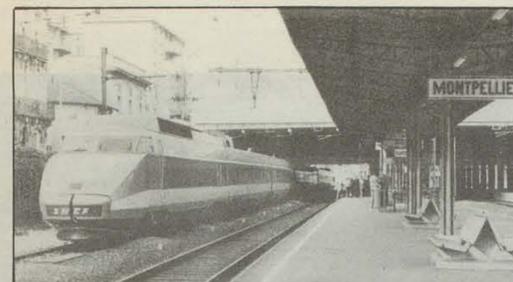
Climatisation FEDDERS
Installateur agréé
16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER — Tél. : 92.14.96

GTM

27, Boulevard Joseph-Vernet - BOITE POSTALE 20 - 13267 MARSEILLE CEDEX 2
Tél. : (91) 76.36.60 TELEX. : 420.212

Intervient dans tous secteurs d'activités :

Bâtiments - Constructions industrielles - Ouvrage d'art - Parcs de stationnement
Aménagements hydrau-électriques - Centrales thermiques et nucléaires
Travaux souterrains - Travaux maritimes et fluviaux



Eté 82
Paris-Montpellier
en 5 h 35'

Une nouvelle gare

Fin 1981 la nouvelle gare, dont les travaux ont été financés en partie par la ville, en partie par la SNCF est entrée en fonction. Plus conforme à la vocation régionale, nationale et internationale de Montpellier.

La façade à colonnade chère aux Montpelliérains a été respectée. Rénovée, embellie par la plantation sur le devant de gazon et de plantes, elle ouvre l'accès au grand hall du rez-de-chaussée qui occupe la place de l'ancienne gare.

Une dalle jetée sur les voies a permis l'agrandissement de l'ensemble des services, la circulation de part et d'autre des voies, le passage d'un côté à l'autre de la ville.

1983 : 4 h 40

Dès cet été elle accueillera le TGV qui assurera 3 liaisons Paris-Montpellier et Montpellier-Paris en 5 heures et demi (4 dès l'hiver) qui devraient permettre la conquête d'une clientèle nouvelle (cf p. 14).

Bureau Municipal de Tourisme

Une annexe du bureau municipal de tourisme a été installée dans la nouvelle gare afin d'assurer une information minimale immédiate aux personnes totalement étrangères à la ville.



**MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR**

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42.49.67



Véhicules Industriels

Mécacour

Rue de la Castelle
Montpellier - ZI
Tél. 27.72.00

ZI de la Lauze
34430
St Jean de Vedas
Tél. 42.44.00

**OUVERT DE
7H à 18H30**

**ENTREPRISE
GENERALE
DE PEINTURE**

GUY HERVE

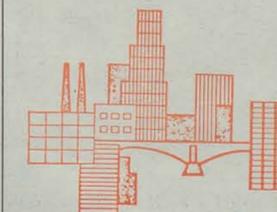
Bureau : 19, rue Henri-René
34000 MONTPELLIER
Tél. : 64.44.14

**Des conseils
objectifs
pour des
placements sûrs.**



CAISSE D'EPARGNE
POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS

sté nationale de construction Quillery



société anonyme au capital de 123.388.500 francs

Siège Social : 8 à 12, av. du 4 Septembre
94100 St-Maur - B.P. 49 - Tél. : 886.11.49

SECTEUR SUD

B.P. 1127
2, Boulevard de Strasbourg
34008 MONTPELLIER CEDEX

Tél. : (67) 64.16.00

Montpellier l'entreprenante.



Le cœur battant du languedoc.

Un train performant pour la région

A partir du 23 mai prochain, 3 Aller-Retour en TGV seront offerts tous les jours, entre PARIS et MONTPELLIER.

Ce service présentera la particularité - toute provisoire - de concentrer cette offre sur la matinée dans le sens PARIS - Languedoc et sur la soirée dans le sens Languedoc - PARIS. Aujourd'hui, il faut de l'ordre de 7 h 00 au minimum pour se rendre de MONTPELLIER à PARIS par le train, ou en revenir, il n'en faudra plus en été que 5 h 40 en moyenne soit à près de 150 km/h. De plus, des correspondances satisfaisantes seront assurées avec les TGV soit à MONTPELLIER, soit à NIMES.

Disons tout de suite que dès le service des horaires d'hiver, un 4^e Aller-Retour entrera en jeu, avec départ le matin de MONTPELLIER (7 h 50 - PARIS 13 h 28) et retour en fin d'après-midi de PARIS (17 h 30 - MONTPELLIER 23 h 02). Des correspondances seront prévues à NIMES en provenance ou à destination d'ALÈS.

Grâce au TGV, une clientèle nouvelle, sera conquise même si le temps de parcours est encore éloigné de l'objectif 1983 (4 h 40), car la conjonction de ces accélérations et des avantages tarifaires va accroître encore la compétitivité du Rail par rapport aux modes de transport concurrents.

En effet, pour un voyage effectué par une personne, le train est toujours **moins cher** que la voiture et l'avion, pour un voyage effectué par deux personnes (couple ou famille), le train est toujours **moins cher** que la voiture et l'avion, pour un voyage effectué par trois personnes, le train est toujours **moins cher** que la voiture sur autoroute et l'avion.

Précisons que les rames TGV seront bien des trains 1^e et 2^e classes mais à réservation obligatoire et spécialisés aux relations Languedoc-Paris et vice versa, sans arrêt à LYON.

On ne pourra donc les prendre à MONTPELLIER ou NIMES, que pour PARIS seulement et à PARIS que pour VALENCE, MONTELMAR, AVIGNON, NIMES et MONTPELLIER, selon les arrêts prévus. Les relations province/province (ex. MONTPELLIER-LYON) continueront à être assurées par des trains classiques.

Sans entrer dans trop de détails, on peut préciser que la relation PARIS-MONTPELLIER de jour, sera encore desservie en été par les trains suivants :

PARIS 9 h 43	AVIGNON 16 h 05/16 h 12 changement	MONTPELLIER 17 h 15
PARIS 14 h 30		MONTPELLIER 22 h 00
PARIS 16 h 47		MONTPELLIER 23 h 50
PARIS 16 h 54 (le V)		MONTPELLIER 0 h 00

et la relation MONTPELLIER - PARIS de jour par les trains suivants :

MONTPELLIER 7 h 00	PARIS 14 h 14
MONTPELLIER 9 h 28	PARIS 16 h 57
MONTPELLIER 11 h 28	PARIS 19 h 10

MONTPELLIER 16 h 33 (Ve et Di)	AVIGNON 12 h 29/56 (changement)	PARIS 23 h 46
	AVIGNON 17 h 28/45 (changement)	

Ainsi, la desserte d'ensemble Province - PARIS et vice-versa restera fort étoffée en attendant l'introduction progressive d'autres relations en TGV.

MERVEILLE SPELEOLOGIQUE

LA GROTTE DES

34580 Saint-Bauzille de Putois
C.D 986 GANGES-AIGOUAL - Tél. 73.70.02

DEMOISELLES

Chemin de fer Electrique
OUVERT TOUS LES JOURS
du 1^{er} Janvier au 31 Décembre
UNE CATHEDRALE SOUTERRAINE EN LANGUEDOC

Messe de Minuit à Noël

Renseignements :
Automobile Club, 3 rue Maguelone
MONTPELLIER - Tél. 58.44.12

45 255

IBM FRANCE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

C'EST

• UNE USINE A MONTPELLIER AVEC :

- une population de 2500 personnes
- des bâtiments de 82.000 m²
- une mission de gros ordinateurs

• DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :

- à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.

C'EST AUSSI :

- 80% de la population à l'exportation
- 1000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale.



L'usine de la Pompadour Montpellier



SOPREMA

AGENCE DE MONTPELLIER
12, rue Emile Zola - Tél : 92.25.57

Tous procédés d'Etanchéité par :

- Sopralène
- Bitume armé

Avec isolation thermique
3 usines 17 agences A votre service

MAMMOUTH SOPRALENE

Références locales :
Municipalités - Education Nationale
Génie militaire - P.T.T.
Industrie hôtelière (Frantel-Novotel)
Bâtiment IBM

9176



BCEOM FRANCE

259 Avenue de Melgueil
34 280 LA GRANDE MOTTE
Tél (67) 56 90 40

Un bureau d'étude international
au service du développement régional

urbanisme environnement
hydraulique assainissement
génie civil infrastructure
économie transports
aménagement littoraux

20 ans d'expérience régionale
avec plus de 500 études

collecte et traitement des ordures ménagères de Montpellier - aménagement de la basse vallée de l'Hérault - mise au grand gabarit du canal du Rhône à Sète - mise en valeur du milieu lagunaire.....

Tribunes

Les anciens combattants et V.G. Rapatriés d'A.F.N. et d'O.M. ont tenu leur assemblée

L'Assemblée générale de l'Association des anciens combattants et V.G. rapatriés d'Afrique du Nord et d'Outre-mer, 14-18, 39-45, s'est tenue dimanche 25 avril à Montpellier.

Le président Martinez, ouvre la séance en proposant que cette réunion soit placée sous la présidence de François Babot président d'honneur de l'association il en est ainsi décidé et M. Babot passe immédiatement la parole au président Martinez, qui souhaite la bienvenue à tous ses camarades remercie les présents et adresse ses sentiments de vive gratitude à MM. le Directeur interdépartemental le Directeur général du Service départemental des A.C. et V.G. le médecin-chef du centre de réforme et tous les collaborateurs de ses services il adresse également ses remerciements au Conseil général à la Municipalité et aussi à la presse auprès de laquelle il a toujours reçu le meilleur accueil. Puis le président rappela la mémoire des disparus depuis la précédente assemblée et pour lesquels il fait observer une minute de silence, laissant à M. Babot le soin de parler des questions concernant les A.C. il termine par un appel à l'union et à la collaboration de tous, M. Senergous présente alors le rapport moral rappelant les différentes activités de l'association et les résultats obtenus grâce au dévouement du président Martinez, le rapport financier, présenté par M. Kerbrat, fait apparaître une trésorerie parfaitement saine, ce qui est confirmé par M. Sénéca, dans le rapport des commissaires aux comptes. Les rapports sont adoptés à l'unanimité. Un apéritif offert par la maison Ricard suivie d'un repas a regroupé tous les participants au mess des Officiers. Siège social : Café de la Paix, rue Maguelone, Montpellier.



Le bureau et le conseil d'administration à l'Assemblée générale du 25 avril 1982.

SKI-CLUB MONTPELLIER

1^{er} Finale du circuit national alpin F.F.S... : Victoire d'un pyrénéen

Le Ski Club de Montpellier a organisé, en collaboration avec le Comité des Cévennes et la Fédération Française de Ski, pendant le week-end de Pâques à TIGNES son traditionnel Grand Prix et le 4^e Trophée de la ville de Montpellier qui tenaient lieu de 1^{er} finale du circuit national Alpin F.F.S. Ces deux courses de haut niveau ont vu une importante participation et se sont déroulées dans les meilleures conditions.

SLALOM GEANT 2 MANCHES

1 ^{er}	ABELLA Jean Michel	Ski Club de LUCHON
2 ^e	BAZILE Claude	VAL D'ISERE
3 ^e	DELAHAYE Bertrand	ARCS
4 ^e	FOSSE Philippe	SEVRIER
5 ^e	FRONT Jean-Marie	MERIBEL
6 ^e	TALON François	GUC
7 ^e	PROSTDAME François	Comité VOSGES
8 ^e	YOUT Emmanuel	COURCHEVEL
9 ^e	BLANC Thierry	TIGNES
10 ^e	MERMOZ Philippe	MERIBEL

SLALOM 2 MANCHES

1 ^{er}	BAZILE Claude	VAL D'ISERE
2 ^e	PROSTDAME François	VOSGES
3 ^e	RICOU Didier	ORCIERES MERLETTES
4 ^e	BAKANYL Rémy	AROEVEN
5 ^e	CHARVIN Patrick	COURCHEVEL
6 ^e	QUINARD Patrick	AROEVEN
7 ^e	GALINIER Jean-Louis	GUC
8 ^e	DUPUIS Bruno	GRENOBLE
9 ^e	BLANC Roger	COURCHEVEL
10 ^e	BARREL André	MENUIRES

En clôture de ces finales une sympathique manifestation réunissait coureurs, dirigeants, officiels. Franck Montoussé, Président du Ski Club de Montpellier, remercia l'ensemble des participants, les membres du Comité d'Honneur et tout particulièrement Madame la Ministre de la Jeunesse et des Sports, Messieurs Saumade Président du Conseil Général de l'Hérault, Bouyeron Président de l'Office Départemental des Sports, Monsieur le Maire de Tignes ainsi que Monsieur René Lafont Président du Comité des Cévennes.

Il associa à ses remerciements tous ceux qui ont accepté de doter cette course : la F.F.S., le Conseil Général de l'Hérault, la ville de Montpellier et les établissements Rossignol, Trigano Montpellier et Favre à Tignes. Enfin Franck Montoussé remerciait de leur efficace collaboration les Dirigeants et Officiels du Comité régional de Ski des Cévennes ainsi que le Club Omni Sports de Tignes et son Directeur Monsieur François Jean.

Monsieur Lafont prenait ensuite la parole pour remercier l'équipe de Ski Club de Montpellier, suivi de Monsieur Delonay qui annonçait le classement des finales, les récompenses devant être remises lors du prochain Congrès de la F.F.S. au mois de Juin à la Grande Motte. S'agissant des courses des 10 et 11 Avril, les vainqueurs auxquels était associé le meilleur Cévenol Frank Perrin du Ski Club de Nîmes, se voient offrir de nombreuses récompenses. Et c'est un verre à la main au cours d'une projection de film que se termina ce week-end sportif qui démontra que les Clubs et Comités de plaine peuvent eux aussi s'intéresser à la compétition de haut niveau.

La parole aux associations

Courses de lévriers de la ville

Samedi 24 avril 15 h :
Dernier entraînement avant les courses Paris-Mutuel du mois de Mai.

Samedi 1^{er} mai
Samedi 8 mai
Mercredi 19 mai
Samedi 22 mai
Samedi 29 mai

Courses au stade Richter à 20 h 30

COLONIE DE VACANCES DE CAMPEYROUX

Implantée dans un Domaine de 90 ha, propriété de l'Association des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc, et cela depuis 1950 avec tout ce que comporte les aménagements successifs pour en faire un centre de vacances agréables, la Colonie de Vacances de Campeyroux est largement ouverte aux enfants, petits enfants et mêmes arrière-petits enfants des membres de l'association, mais aussi à tous les jeunes de 6 à 12 ans que les Parents voudraient confier aux responsables. Il y aura cette année deux séjours l'un du 3 au 31 juillet et l'autre du 3 au 31 août, recevant garçons et filles du département et d'ailleurs. Tous renseignements et inscriptions éventuelles sont reçues au siège départemental de l'Association, 2 rue Stanislas Digeon à Montpellier, tél. : 66.11.47 et auprès des responsables des sections locales.

BIENTÔT À MONTPELLIER...

LE NOUVEAU GRAND DE LA PHOTO

PHOTO LEADER

RUE DURAND ET RUE MAGUELONE

LA BANQUE DU FUTUR
VOTRE FUTURE BANQUE

CREDIT LYONNAIS
VOTRE PARTENAIRE

Bonna
Produits de voirie
Tuyaux d'assainissement
Pavés autobloquants colorés
Pour tout équipement public, villas et particuliers

Usine de Vendargues
34740 VENDARGUES
Tél. : (67) 70.21.30
Télex : 490821

Centre Commercial

Géant Casino
sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria

P

Maisons pour Tous

Avec la réduction du temps de travail, nous rentrons dans l'ère du temps libre sanctionnée par la création du ministère du même nom.

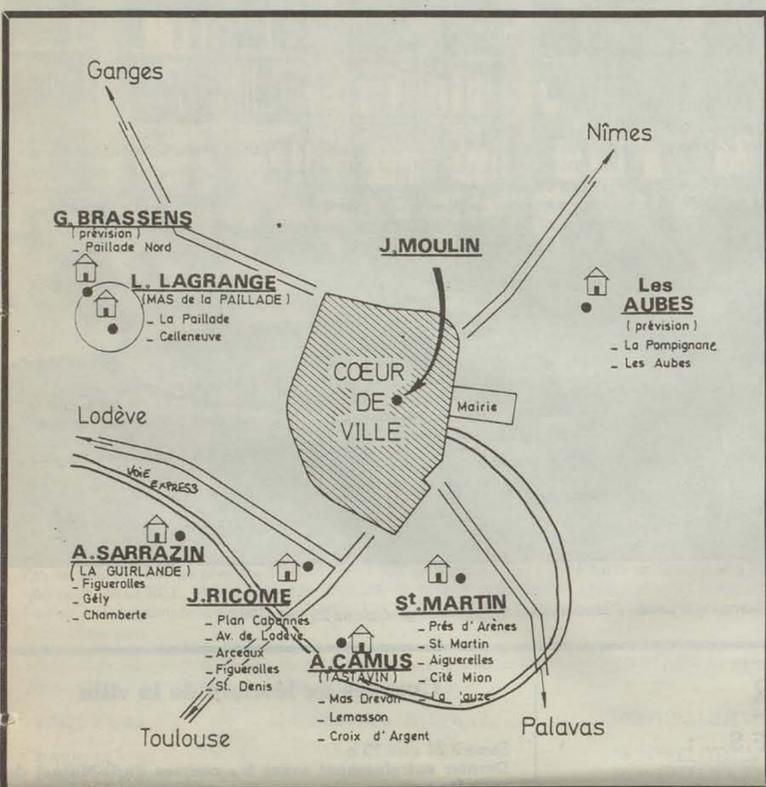
L'un des soucis de notre municipalité est de parvenir à aménager la ville pour une meilleure organisation des loisirs de tous.

Multiplication des espaces verts et des aires de jeu, des équipements sportifs, des clubs pour les personnes du troisième âge, enrichissement du zoo Lunaret, création d'une ferme pédagogique en 1981, aménagement du parc de Grammont, enfin projets de création d'espaces verts et de loisir avec plan d'eau navigable sur le terrain de la Céreirède, sont autant d'efforts accomplis ces dernières années.

Ces lieux sont bien sûr ouverts à tous les Montpelliérains, mais le souci de la municipalité a été aussi d'équiper en aires de loisir, chaque quartier de notre ville.

Les maisons pour Tous, six en six ans, la dernière Jean Moulin en plein centre ville près de la place Pétrarque récemment réaménagée et rendue aux piétons, et bientôt deux autres, Georges Brassens à La Paillade Nord et « Les Aubes » pour les quartiers des Aubes et de La Pompignane ; ce sont autant de lieux d'échanges culturels, de loisir, de création, de réunion, largement ouverts aux associations.

Vous trouverez dans ces pages un résumé de leurs activités qui ne saurait remplacer le détour par la Maison de votre quartier (ou une autre !), puisqu'elles sont par définition, ces lieux de convivialité si nécessaires dans notre vie urbaine.



« LEO LAGRANGE »

Délégué du Conseil Municipal - André VEZINHET

Pourquoi Léo LAGRANGE ? Premier Secrétaire d'Etat aux Sports et aux Loisirs en 1936, du gouvernement de Front Populaire, il développa et favorisa le sport populaire et les vacances pour tous. Il mourut au Front en 1940.

La maison a été inaugurée le 26 Mai 1979.

Située au Centre de La Paillade dans un vaste domaine réunissant un parc public de 3 ha et une Mairie annexe, la Maison pour Tous « Léo Lagrange » offre ses locaux à la pratique des activités socio-éducatives et culturelles pour les habitants de La Paillade et de Cellesneuve :

- Salles de réunion,
 - Salle polyvalente,
 - Salle des Fêtes (500 places),
 - Salle de danse,
 - Salle d'arts martiaux,
 - Salles d'ateliers (Photo, Poterie, Théâtre),
 - Foyer,
 - Centre d'accueil (17 lits).
- Gérée par la F.L.L. Léo LAGRANGE, deux animateurs y travaillent en permanence sous la responsabilité de leur Directeur Monsieur SAPEJ.

ACTIVITES PROPOSEES PAR LA MAISON POUR TOUS

• **Centre de loisirs scolaire :** Tous les Mercredi et Samedi après-midi pour les 7 - 12 ans.

• **Centre aéré :** Lundi au Vendredi pendant les vacances d'été pour les 6 - 12 ans (Pas de repas pris sur place).

• **Foyer :** Animation pour adolescents, accueil du Mardi au Vendredi en fin d'après-midi, sorties, séjours sport et plein-air.

• **Ateliers :** Club photo, Couture, Tricot, Maroquinerie d'art, Poterie, Théâtre (Théâtre d'un jour).

• **Animation Culturelle :** + Commission d'animation culturelle : La Maison pour Tous anime la Commission d'animation Culturelle de La Paillade, de nombreux spectacles et manifestations sont proposés sur l'ensemble de La Paillade tout au long de l'année (programme sur demande).

+ **Expositions :** En permanence dans la salle polyvalente.

• **Animation en milieu migrant :** + Cours d'alphabétisation + Animation en langue Arabe

• **Formation :** + La Maison pour Tous en liaison avec les Ministères de l'éducation, travail et solidarité, organise des stages d'insertions pour les jeunes de 16 à 26 ans. + Accueil de stages d'animateurs.

• **Centre d'hébergement :** Un centre d'accueil de 17 lits, en chambres de 2 ou 3, est ouvert aux groupes encadrés.

• **Accueil d'Associations :** La Maison pour Tous accueille un grand nombre d'associations loi 1901 qui, y organisent leurs activités : + Expositions : En permanence dans la salle polyvalente.

Mas de la Paillade - 34100 MONTPELLIER
Tél. : 40.33.57 et 40.23.57
Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

• **Animation en milieu migrant :** + Cours d'alphabétisation + Animation en langue Arabe

• **Formation :** + La Maison pour Tous en liaison avec les Ministères de l'éducation, travail et solidarité, organise des stages d'insertions pour les jeunes de 16 à 26 ans. + Accueil de stages d'animateurs.

• **Centre d'hébergement :** Un centre d'accueil de 17 lits, en chambres de 2 ou 3, est ouvert aux groupes encadrés.

• **Accueil d'Associations :** La Maison pour Tous accueille un grand nombre d'associations loi 1901 qui, y organisent leurs activités :

- + A.D.E.P.T. Gymnastique (enfants et adultes) - Danse Folklorique.
- + A.S.P. : Danse classique et Moderne, Jazz Danse, Gymnastique, Judo-Aikido.
- + G.A.P. : Danse classique, Jazz Danse, Danse Moderne, Gymnastique.
- + S.C.M. : Tennis de table.
- + Club de Bridge.
- + Majorettes de la Paillade.
- + Fanfare de Bérés Rouges.

• **Prêts de Salles :** Les locaux peuvent être mis à la disposition des groupes et associations qui souhaitent se réunir. Près de 80 associations, groupes, institutions, syndicats, partis, utilisent régulièrement les locaux de la Maison pour Tous « Léo LAGRANGE ».



L'atelier de poterie de la maison dont les fenêtres s'ouvrent sur la cour du domaine de La Paillade.

Entreprise de Maçonnerie et Rénovation de Monuments Historiques

Louis NAZON

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême

6 en 6 ans, 8 demain

«ALBERTINE SARRAZIN»

(La Guirlande)

Déléguée du conseil municipal : Madeleine CLAVIER



La ludothèque, plaisir du jeu et école de civisme

En plein centre-ville «JEAN MOULIN»

(Délégué du C.M. : Professeur A.Lévy)

1, rue Embourque d'Or
Tél. : 60.41.30 (Place Pétrarque)
Heures d'Ouvertures : Du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
auf manifestations.

Jean Moulin : Né à Béziers, patriote français, Préfet d'Eure et Loire, 1er Président du Conseil National de la Résistance. Mort en héros de la Résistance.

C'est au Centre Ville, lieu traditionnel de rencontres et d'échanges que la Maison pour Tous « Jean Moulin » a ouvert ses portes le 13 février 1982 sous la Direction de Jean-Louis DIENER, (FLL), coordinateur de l'ensemble des Maisons pour Tous.

C'est ici qu'historiquement et culturellement la Cité a construit son identité.

Si le développement urbain a excentré la vie des quartiers, le Centre Ville doit pouvoir garder ou retrouver son rôle de carrefour. C'est pourquoi la Municipalité a décidé de faire du Centre Ville un Centre d'animation social et culturel en créant cette nouvelle Maison pour Tous.

Il ne s'agit pas de créer ici une Maison des Associations prêtant des salles de réunion. Il ne s'agit pas non plus de mettre uniquement en place un planing d'activités justifiant le fonctionnement de la structure. Mais bien au contraire d'être un tremplin à l'innovation

culturelle et à des pratiques sociales différentes en servant de base d'accueil à des opérations fonctionnant ponctuellement et répondant à des besoins actuels et précis. Ces locaux, (ainsi que les annexes que sont la Galerie Demangel, place St-Ravy), dont l'architecture et l'implantation correspondent parfaitement à l'installation d'un Centre d'animation au cœur de Ville, sont un véritable relais à vocation culturelle que sociale, un carrefour d'échanges permettant de tenter des expériences nouvelles.

ASSOCIATIONS ACCUEILLIES PAR LA MAISON POUR TOUS «JEAN MOULIN»

- LA CASE
- Académie de Musique ancienne en Occitanie
- Association Languedocienne d'Etudes et de Recherches Architecturales (ALERA)
- Association Patrick Geddes
- Association Universitaire d'Etudes de Milieu
- Citoyens et Urbanisme
- Corps Mondial de Secours
- Union Régionale des PACT
- Union Régionale des Associations de Soins et Services à Domicile (URASSAD)
- APREFACE
- AMMPHA
- Comité de Quartier St-Roch
- Comité de Quartier La Chapelle Neuve

Tél. : 92.78.72
Heures d'Ouverture : Du Lundi au Vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
B.P. 5 591
Place AGRIPPA-D'AUBIGNE - 34000 MONTPELLIER

Albertine SARRAZIN : Ecrivain Montpelliérain.
La Maison pour Tous de la Guirlande « Albertine Sarrazin », située en haut de Figuerolles, face à la Cité Gély et à deux pas de la Chamberte, fut inaugurée en Septembre 1979.
La volonté exprimée par la Municipalité en 1977 à la demande des associations du quartier se concrétise en Mars 1979. Cette Maison pour Tous animée par Jacques GAUFFIER (F.L.L.) offre aux habitants des quartiers concernés un lieu de rendez-vous, de loisirs, de culture et de réunion.

La Guirlande est bien sûr le siège de nombreuses associations :

- **Le point de Mulhouse :** Ouvert tous les Jeudis de 18 h à 20 h
Association de bénévoles régie par la loi de 1901, proposant des tarifs défiant toutes concurrences sur les vols charters et réguliers. Expositions de diapositives sur les pays visités.

- **Boutique de droit :** Les étudiants assurent bénévolement des permanences juridiques gratuites. Ouvert tous les mardis de 18 h à 20 h

- **Marcamau :** Sport de détente, participation à des sports, ski de fond, vélo, tournoi de tennis.

- **Moto club Deschacal :** Regroupement motocycliste, organisation de sorties et rassemblement en France et à l'Etranger

- **Aquariophile Montpelliérains :** Animation et débats autour du poisson (aquarium de 1 000 l en fonction)



- **Fanfare :** Saxophone, tuba et gros piston Participation aux fêtes organisées par la Guirlande, répétition

- **Groupe Rock :** Répétition

- **Plasticien :** Etudiants aux Beaux-Arts, participation aux activités du Centre aéré

- **Animation ponctuelles** de la Maison pour Tous : Carnaval, nuit du cinéma, concert de jazz collaboration avec le festival de danse en plein air dans le parc, expositions de photos, organisation de fêtes (St-Jean, Chamberte).

- **Atelier de micro-informatique :** Ouvert tous les jours, même le Samedi et Dimanche et en soirée ouvert aux enfants et aux adultes. Ce sont des stages d'initiation et d'information à la micro-informatique. Les ordinateurs sont à la disposition du Club. L'animation se fait en collaboration avec le foyer socio-éducatif des lycées Mas de Tesse et Fontcarrade.

- **En projet :** Différents stages de gestion appliquée en micro-informatique et des groupes de réflexion sur la micro-informatique. Elaboration des programmes pour une utilisation directe aux problèmes de gestion de la Maison pour Tous et du secteur associatif.

- **Club des jeunes :** Heures d'Ouverture : 15 h à 19 h Ouvert du Lundi au Vendredi, sauf le Mercredi toute la journée.

Les lieux de rencontre pour les jeunes de 13 à 18 ans et plus se font dans la seule salle du quartier.
Organisations de sorties, ski, plein air, planche à voile, ping pong, etc...

- **Club de prévention :** Qui a pour but de faciliter la réinsertion professionnelle et de servir d'intermédiaire dans les conflits (projets de SCOP ou agence intérim à but non lucratif).

- **En projet :** Camps d'adolescents, atelier mobylettes.

- **Cinéma de quartier :** Séance tous les 15 jours le Vendredi soir à 21 h

- **Centre de loisirs :** LA GUIRLANDE - LA CHAMBERTE - LA MARTELLE Heures d'Ouverture : Tous les Mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et pendant les vacances scolaires. Organisation de camps.

- **Bibliothèque :** Pour Enfants. Heures d'Ouverture : Mardi de 16 h 30 à 18 h 30 Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 Découverte de la lecture et animation autour du livre et création. Pour Adultes. Prêts de livres Heures d'Ouverture : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Serres : créations d'ateliers et d'une ludothèque - Buffet d'eau : aménagement d'une bibliothèque pour enfants

LES MENUISERIES du MIDI

Menuiserie traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

- Cintrée
- Chauffage intégré
- Industrie

Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 27.84.57

«ST-MARTIN» conçue avec la participation des habitants du quartier

Délégué du Conseil Municipal R. DUGRAND
vice-président du conseil général, maire adjoint
Rue des Razeteurs - Tél. : 65.32.70 et 65.32.71
Heures d'Ouverture : du Lundi au Vendredi
de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 19 h

C'est en présence du Maire de CHENG-DU (Ville de Chine avec laquelle notre Cité est jumelée) que fut inaugurée en l'été Juin 1981 la Maison pour Tous SAINT-MARTIN.

La Maison pour Tous de la Rue des Razeteurs a été conçue avec les habitants du quartier.

C'est en effet, dans un esprit de concertation que fut choisi par les usagers et les élus, parmi dix huit projets architecturaux celui qui devait voir le jour.

Dans l'idée de Monique CERTOUX (FLL), sa Directrice, il fallait éviter le cloisonnement de cette demeure colorée. Ainsi chaque atelier s'ouvre sur un patio central.



... Dans une architecture moderne

ACTIVITES PROPOSEES PAR LA MAISON POUR TOUS :

- **Expression Corporelle :**
3^e âge - Vendredi de 10 h à 11 h.
- **Danse expressive adultes :**
Mercredi ou Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30.
- **Danse Moderne :**
A partir de 12 ans.
Lundi de 18 h 30 à 19 h 30
Mercredi de 17 h 30 à 18 h 30
Jeudi de 12 h 30 à 13 h 30
- **Danse classique enfants :**
Horaire suivant les âges et les niveaux.
- **Danse classique jeunes et adultes :**
Mercredi de 16 h 30 à 17 h 30.
- **Gymnastique volontaire :**
Lundi et Jeudi de 9 h à 10 h
Mardi et Vendredi de 8 h 45 à 9 h 45
Mardi et Vendredi de 15 h à 16 h
Lundi et Jeudi de 18 h 45 à 19 h 15
Mardi de 18 h 15 à 19 h 15
- **Gymnastique :** 3^e âge :
Lundi de 17 h à 18 h
Vendredi de 16 h à 17 h
- **Yoga :**
Lundi de 10 h 15 à 11 h 15
Mardi de 19 h 30 à 20 h 30
- **Mime :**
Lundi de 19 h 30 à 21 h 30
- **Ping Pong :**
Mardi de 20 h 30 à 22 h
Samedi de 9 h 30 à 11 h 30
- **Travail Corporel et Vocal :**
Jeudi de 19 h 30 à 21 h 30
- **Poterie :**
Adultes :
Mercredi de 20 h à 22 h
Vendredi de 14 h 30 à 16 h 30
Enfants :
Mercredi de 14 h à 16 h
- **Peinture - Dessin :**
Adultes :
Lundi de 14 h 30 à 16 h 30
Lundi de 19 h 30 à 21 h 30
Enfants :
Mercredi de 14 h à 16 h



Créer aussi des espaces clairs de liberté ...

- **Peinture sur sole :**
Jeudi de 19 h 30 à 21 h 30
Vendredi de 14 h 30 à 16 h 30
- **Sculpture sur bois et pierre :**
Jeudi de 14 h à 16 h
- **Club Photo :**
Mercredi à 20 h 45
- **Club d'échecs :**
Mardi de 20 h 30 à 23 h
Vendredi de 20 h 30 à 23 h
Mercredi de 17 h à 19 h 30
Samedi de 14 h à 19 h
- **Club 3^e âge :**
Lundi et Jeudi de 14 h à 17 h
- **Club de Scrabble :**
Mardi de 20 h 30 à 22 h 30
- **Club de Bridge :**
Jeudi à 14 h 30
- **Economie Sociale Familiale :**
Permanence de couture le Vendredi de 14 h à 17 h
Ou session de coupe de couture le Mardi de 14 h à 16 h 30
- **Guitare :**
à partir de 12 ans
Lundi de 17 h 30 à 18 h 30
Lundi de 18 h 30 à 19 h 30
Selon le niveau
- **Piano :**
Mardi de 17 h 30 à 19 h 30
Selon le niveau
- **Centre de loisirs le Mercredi :**
Pour enfants de 6 à 12 ans
De 9 à 12 h et de 14 h à 17 h



- **Ciné-Club :**
Le Jeudi à 21 h - Tous les 15 jours
- **Bibliothèque :**
Lundi de 14 h 30 à 17 h 30
Jeudi de 14 h 30 à 17 h
Vendredi de 17 h à 19 h
Samedi de 16 h à 18 h
- **Ludothèque :**
Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Vendredi de 17 h à 19 h
- **Club de jeunes :**
Pour les adolescents de 12 à 18 ans
Tous les jours à partir de 17 h (Réunions, sorties, distractions diverses)

L'autre intérêt est que celle-ci dispose d'une antenne administrative et sociale comprenant :

- **Une mairie annexe :**
Tél. : 65.32.73
Du Lundi au Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- **Un bureau d'aide sociale :**
Mardi de 9 h à 12 h
Jeudi de 14 h 30 à 18 h 30
Permanence téléphonique
Tél. : 65.32.79
Mardi de 14 h à 16 h
- **Une halte garderie :**
Tél. : 65.32.72
Du Lundi au Vendredi de 7 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h 15
- **Une antenne de la sécurité sociale :**
Lundi et Jeudi de 8 h 15 à 12 h

- **Une consultation des nourrissons :**
P.M.I. le Vendredi de 9 h à 12 h
La Maison pour Tous St-Martin c'est aussi l'accueil des Associations à condition que celles-ci soient du quartier :
- **C.S.C.V. :**
Association des consommateurs
Lundi de 14 h 30 à 16 h 30
- **C.L.E.R. :**
Conseil Conjugal et familial - Régularisation des naissances, Education etc ...
Mardi de 17 h à 19 h
Vendredi de 14 h à 17 h
- **Club Inter Comité Montpellérain Ski :**
Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30
- **Renseignements Juridiques :**
Association pour la communication et l'information sur le droit
Lundi de 9 h à 12 h
Mercredi de 17 h à 20 h
- **Projets immédiats :**
Construction sur le terrain de deux courts de tennis.

«JOSEPH RICOME»

Délégué du C.M. : Alain Borc,
vice président du conseil général
7, rue Pagès - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 58.71.96

Heures d'Ouverture : Du lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Joseph RICOME : Poète Occitan (Félibre), Conseiller Municipal Socialiste à la Municipalité de M. BOULET pendant les années 1950.

La Maison pour Tous «Joseph RICOME», située à la jonction du Cours Gambetta et de la Rue Pellicier, fut inaugurée en Novembre 79. Elle dessert tout le périmètre allant de la Place St-Denis, Plan Cabanne jusqu'à l'Avenue de Lodève en englobant les Arceaux et Figuerolles.

La Maison pour Tous reçoit les associations loi 1901, mais uniquement dans le cadre de leurs assemblées générales ou séances de travail. A Joseph Ricôme, ont élus leur siège social :

- l'association Université du Tiers Temps.
- l'association les Droits du piéton,
- l'association alcooliques anonymes (les jeudis à 21 h).
- l'association mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (URAP),
- l'association Montpellier Scrabble.
- **Photo :**
Lundi de 18 h à 20 h
- **Peinture sur sole :**
Jeudi de 14 h 30 à 16 h 30
- **Gymnastique :**
Mardi et Jeudi de 12 h 30 à 13 h 30
Mardi de 18 h 15 à 19 h 15
Vendredi de 18 h 15 à 19 h 15
- **Reliure :**
Mardi de 14 h 30 à 16 h 30
- **Flute :**
Mardi et Jeudi de 17 h à 18 h
- **Guitare :**
Mardi et Jeudi de 17 h à 18 h
- **Ecriture :**
Mercredi de 16 h à 18 h
- **Dossier Peinture :**
Lundi de 18 h à 20 h
- **Parole corporelle :**
Mercredi de 20 h à 22 h
- **Expression corporelle :**
Vendredi de 20 h à 22 h
- **Danse Moderne :**
Mardi et Jeudi de 19 h 30 à 20 h 30
- **Expositions :**
Des équipements éprouvés pour des activités traditionnelles mais aussi un espace de création.
- **Théâtre :**
Lundi et Jeudi à 21 h
Deux groupes de théâtre travaillent régulièrement deux soirs par semaines et depuis deux ans la Maison pour Tous «Joseph Ricôme» accueille pour des périodes de création, le théâtre du Blé Noir avec lequel elle organise de grandes animations (15 jours de spectacle et des expositions) sur le thème du spectacle présenté.
- **Yoga :**
Lundi de 12 h 30 à 13 h 30
Jeudi de 18 h 15 à 19 h 15
- **Couture :**
Lundi, Mercredi, Vendredi de 14 h à 18 h

Vendredi de 19 h 30 à 20 h 30

- **Cyclotourisme :**
Samedi à 8 h

- **Danse moderne enfants :**
Mercredi de 14 h à 16 h

A ajouter à ces activités celles des **ATELIERS POUR ENFANTS :**

- Dossier peinture
- Expression théâtrale
- Eveil Musical
- Marionnettes
- Piano : Tous les Mercredis de 9 h à 12 h
- Accueil dans le centre de loisirs J. Ricôme : Tous les Mercredis de 14 h à 17 h.
- Un Ciné Club fonctionne tous les Mardis à 19 h.

Cette salle de spectacle (150 places) a permis d'organiser des saisons théâtrales (Colette, Peter Guth, Obaldia, Pinter, Yourcenar, Alranc) et musicales (Orchestre de Montpellier, Chanteurs, Groupes folkloriques). Il faut signaler que la Maison pour Tous «Joseph Ricôme» accueille depuis 2 ans un stage de formation continue, destiné aux aides-ménagères.



TASTAVIN, «ALBERT CAMUS»

20, rue St-Cléophas - B.P. 8 006 - 34037 MONTPELLIER
Tél. : 27.33.41

Heures d'Ouverture : Du Lundi au Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Albert CAMUS : Ecrivain français né en Algérie, prix nobel de littérature en 1957.

Au cœur du Parc TASTAVIN, aux flancs de Lemasson, Lantissargues et du Mas Drevoen, dans un quartier jusqu'ici bien vide d'animation, un ensemble a été réalisé répondant aux besoins sociaux culturels et sportifs de la population.

C'est ici un équipement de qualité qui correspond à une vie associative et culturelle intense qui a été créée avec la réalisation d'un plateau d'éducation physique et sportive pour les enfants des groupes scolaires de L'École LANTISSARGUES et des Clubs sportifs, mais aussi par l'aménagement d'un marché de plein air, d'espaces verts ...

Le Centre de cet espace est bien entendu la Maison pour Tous, baptisée «Albert CAMUS» en hommage aux habitants du quartier en majorité rapatriés d'Algérie.

Cet équipement dirigé par Luc BRAEMER (MJC - UNIREG7, permet aux associations, aux usagers de se réunir, de participer à des manifestations à des spectacles mais aussi et surtout faciliter le développement de la vie associative et rapproche en cela les habitants du quartier.

L'amélioration de la vie sociale, culturelle, définie comme une des préoccupations de la Municipalité depuis 1977 est désormais une réalité pour ce quartier.

- **Echecs :**
Le Lundi de 17 h à 20 h
Le Vendredi de 20 h à 22 h
Le Samedi de 14 h à 19 h

- **Coupe-couture :**
Le Mardi de 14 h 30 à 16 h 30

- **Dessin - Peinture - Gravure :**
Le Lundi de 20 h à 22 h
Le Jeudi de 15 h à 17 h

- **Labo-Photo :**
Lancement au mois d'avril

- **Micro-informatique :**
Le Mardi de 18 h à 19 h 30 début avril

- **Services :**
- **Antenne Mairie :**
Du Lundi au Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

- **Permanences :**
- **Conciliateur :**
De 14 h à 18 h le Jeudi

- **M. DE BEAUSSIER :**
Conseiller Municipal reçoit :
Les 1^{er} et 3^e Mercredi du mois de 14 h à 17 h
Le Samedi matin de 10 h à 11 h sur rendez-vous.

DIFFERENTES ACTIVITES PROPOSEES PAR LA MAISON POUR TOUS :

- **Gymnastique volontaire :**
Le Lundi et le Jeudi de 14 h 15 à 15 h 15 et de 18 h 30 à 19 h 30
Le Mardi et le Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30
- **Yoga :**
Le Mercredi de 19 h 15 à 20 h 15
Le Jeudi de 16 h à 17 h
- **Le Bridge :**
Le Mardi à partir de 20 h

Ent. Bedos et Fils

Plomberie - Sanitaire
Chauffage

Exposition permanente de tout l'accessoire pour salle de bain

27, rue de Verdun
Tél. : 58.43.67
MONTPELLIER

MERIDIONALE DES CLOTURES

METALLERIE : Portails - portillons ...
CLOTURES : (Métalliques, bois, béton)
Villas - Usines - Tennis - Stades
haute Sécurité ... Brise vent

TEL : (67) 58.45.26

MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

COSTE PEINTURES

DADIER PEINTS. Peintures revêtements. moquettes

RUE St-MILAIRE. MONTPELLIER

65.69.65

SOLEG

Société Languedocienne d'Entreprise générale

Entreprise de bâtiment et travaux publics

S.A.R.L. au capital de 2.750.000 Francs

Siège social : 1, rue Cité Benoît - 34000 Montpellier
Tél. : (67)64.49.24

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication :
Georges Frèche

Promotion :
Mairie de Montpellier
Tél. (67) 64.34.34

O.F.R.E.S.
118, avenue des Champs-Élysées 75008 Paris
Tél. : 225.10.10

Code 44



Antenne de la mairie dans la Maison pour Tous Albert Camus pour les quartiers Lemasson, Tastavin, Pedro de Luna.



M.R.A.P. : Un état palestinien ?

A un moment où le Moyen-Orient est, une fois de plus, secoué par une crise particulièrement grave, le Comité du M.R.A.P. de Montpellier veut apporter sa contribution au débat engagé, dans la mesure où un certain nombre d'idées plus ou moins répandues dans l'opinion ont été exprimées publiquement.

En ce qui concerne l'Etat d'Israël, certains estiment d'une part qu'il représente une sorte de modèle de démocratie, que d'autre part, sa prétention de faire de Jérusalem sa capitale est justifiée, et qu'enfin l'annexion qu'il a récemment réalisée du Golan doit être approuvée. On a pu constater d'ailleurs, que sur cette lancée, ceux qui partagent ces opinions se sont bien gardés de se prononcer sur les événements de Cisjordanie.

Israël, modèle de démocratie ! Nous estimons que cette affirmation est plus discutables. En effet, si l'on prend comme seul critère l'application du principe de la séparation des pouvoirs législatifs, exécutif et judiciaire si cher à Montesquieu, il est évident que l'Etat d'Israël doit être considéré comme démocratique. Mais est-il possible de considérer comme démocratique la destitution de quatre maires des territoires occupés, légalement élus ? Malheureusement, si ces destitutions constituent un aspect de la conception répressive de la politique de l'Etat d'Israël, elles n'en sont pas la manifestation la plus grave.

Il convient, en effet, de rappeler que la population arabe n'a toujours pas le droit ni de constituer des partis politiques, ni de se syndiquer ; que sa propriété peut, à tout moment, être confisquée ; que les mariages entre Juifs et Arabes sont toujours interdits ; que les non Juifs ne sont toujours pas admis à faire le service militaire ; que les entraves à la liberté de déplacement sont toujours d'actualité. Il faut savoir aussi qu'il ne se passe pas une journée sans que le lecteur d'un journal arabe ne soit surpris par le nombre croissant de vidéos à la place des articles censurés et qu'il ne se passe pas un jour sans que l'un des trois principaux journaux arabes édités à Jérusalem-Est, et diffusés en Cisjordanie, ne soit obligé de présenter des «excuses» en raison de l'absence d'éditorial.

Il faut encore rappeler que la politique expansionniste de l'Etat d'Israël, condamnée par l'O.N.U. à plusieurs reprises, est toujours poursuivie - le gouvernement Begin venant d'en donner une dernière, preuve en annexant le Golan sous prétexte de mesures de sécurité !.

La devise inscrite sur le fronton de la Knesset : «un état hébreu du Nil à l'Euphrate» n'exprime-t-elle pas d'ail-

leurs parfaitement l'orientation fondamentalement expansionniste de l'Etat d'Israël ? C'est ainsi qu'il propose à l'essor des communes des territoires occupés en limitant leurs ressources (la terre et aussi l'eau), qu'il s'efforce de créer une dépendance totale quant à l'électricité, que les autorités d'occupation interdisent la construction des hôpitaux, qu'à Jérusalem-Est il est même interdit d'introduire un sac de ciment et que l'université arabe de Beir-Zeit est fermée un mois sur deux. Mais il y a encore plus grave : l'usage de la torture dans les territoires occupés dénoncé par Amnesty International et par la Croix Rouge. Par exemple, le journal «Le Monde» relate le 31.03.82 que trois jours après son arrestation à la suite d'une manifestation dans son école, une adolescente de 14 ans portait encore des hématomes à vif sur le haut des cuisses, preuve qu'elle avait été longuement frappée.

Il faut enfin rappeler que la politique répressive peut aller jusqu'à l'assassinat d'enfants comme ce fut le cas en Cisjordanie tout récemment.

Voilà les raisons pour lesquelles le M.R.A.P. ne peut approuver la politique de l'Etat d'Israël, voilà pourquoi le M.R.A.P. ne peut se ranger dans le camp des Sionistes. Est-ce dire pour autant que le M.R.A.P. ne reconnaît pas à Israël le droit à l'existence, que le M.R.A.P. partage toutes les orientations de l'O.L.P. ? Assurément pas ; mais nous sommes favorables à la création d'un Etat palestinien.

Notre action permanente, souvent aux côtés d'autres organisations antiracistes récusé l'assertion selon laquelle l'antisémitisme conduirait à l'antisémitisme. A la suite de l'ignoble attentat de la synagogue de la rue Copernic nous avons été parmi les organisateurs principaux des grandes manifestations, qui dans toute la France, ont dénoncé l'antisémitisme et le néonazisme. Plus récemment nous avons condamné l'utilisation des sentiments ou des réflexes antisémites par le gouvernement militaire polonais pour discréditer le Syndicat Solidarité de même que nous condamnons sans ambiguïté les discriminations dont sont victimes en U.R.S.S. les Juifs qui devraient pouvoir librement quitter ce pays pour le pays de leur choix (et pas seulement pour Israël d'ailleurs).

Le M.R.A.P. qui lutte contre tous les racismes continuera à combattre de toutes ses forces l'antisémitisme et à défendre aussi les droits du peuple palestinien.

Le Comité de Montpellier du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900

FRUITS ET PRIMEURS EN GROS

Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



171

Tribunes

CONTINUER L'ACTION EN FAVEUR DES JUIFS D'URSS

Lundi 8 mars 1982, au centre Rabelais, le mouvement des Eclaireuses et Eclaireurs Israélites de France organisait une grande soirée d'action en faveur des Juifs d'URSS. Le public présent a pu découvrir le douloureux problème de cette minorité nationale, notamment au travers de la conférence donnée par Anne Marie Revcolevschi, de la section «Juifs d'URSS» du CRIF à Paris.

Mais la Manifestation fut particulièrement marquante par le fait que la ville s'est intéressée de près au problème, et d'une manière très concrète un des principaux «refusniks» (candidats

refusés à l'émigration) un des chefs de file des défenseurs de la culture juive en URSS, YOSSIF BEGUN, a été officiellement parrainé par la municipalité, et ceci en présence de Mme Begun, récemment sortie d'URSS ; au terme d'une allocution chaleureuse et vibrante, qui montrait combien il pouvait être touché par cette question humanitaire, le Député-Maire Georges Frêche a fait citoyens d'honneur de la ville le couple parrainé.

Cette soirée concluait une action de trois mois menée par le mouvement EEIF, et dont un des traits les plus marquants fut qu'elle était due uni-

La parole aux associations

quement à des jeunes ; le 22 décembre 81 avait été organisé un rassemblement sur l'Esplanade ; un groupe était aussi parti en Italie pour voir les Juifs d'URSS, récemment émigrés, et qui y sont en transit.

Pour continuer cette action, un Comité de Soutien aux Juifs d'URSS a été formé ; un certain nombre d'actions très efficaces sont possibles ; une campagne de parrainage de famille à famille a aussi été lancée ; les gens intéressés peuvent s'adresser pour tout renseignement au Comité Juifs d'URSS, 23, rue de Cléry, 75002 Paris - Tél. : (1) 508.14.07.

YOSSIF BEGUN, UN CAS EXEMPLAIRE ...

Mathématicien d'envergure, maître de conférence, ayant travaillé dans plusieurs institutions d'état, et auteur de 11 publications scientifiques en anglais (notamment dans le domaine des communications), Yossif Begun demande en 1971 un visa d'émigration pour Israël, le seul pays où il soit permis aux Juifs d'URSS d'émigrer.

Alors commenceront pour lui des séries de brimades ; il perdra immédiatement son emploi, puis sera renvoyé d'un emploi de manœuvre.

Il décide alors de donner des cours privés d'hébreu (1973) ; cette activité est autorisée par la loi, à condition d'acquitter une taxe professionnelle ; on refusera de la percevoir à chaque fois qu'il se présentera pour le faire ; si bien qu'après quatre ans d'exercice, il sera accusé du terrible délit de parasitisme, pour ... refus de s'acquitter de cette taxe ; les exils en Sibérie et les tracasseries administratives absurdes se succéderont pour lui ; il est actuellement relégué à résidence à Strunino, à 100 km de Moscou, où il travaille dans une chaufferie ; sa femme et son fils ont émigré en Israël en Novembre 81.

Au travers du cas de Yossif Begun, c'est tout le problème du maintien de la culture juive en URSS qui se pose ; l'ébreu fut considéré dès 1917 comme une langue nuisible ; sous Staline, le Yiddish, langue populaire juive, commença à être éliminé ; actuellement, la nationalité Juive est en URSS la seule des 101 nationalités à ne pouvoir disposer de ses propres instruments de culture (bien qu'elle soit la deuxième nationale par le nombre) ; ni écoles, ni livres, ni enseignants ...

L'attitude courageuse de Yossif Begun, et de quelques autres comme Pavel Abramovic, est donc particulièrement méritoire ; Yossif Begun a d'ailleurs écrit à d'autres écrivains de minorités d'URSS des lettres très démonstratives.

Le fait de faire connaître en Occident ce problème favorisera beaucoup ces gens, surtout aujourd'hui où se déclenche une nouvelle répression contre la culture juive ; on ne peut plus faire n'importe quoi à quelqu'un qui est connu à l'étranger ...

POUR LA CITE HUMAINE

L'association «Les droits du piéton (pour la cité humaine)» est une association nationale créée il y a une vingtaine d'années et comptant près de 10.000 adhérents. Agréée par le Ministère de l'Environnement elle est consultée par les pouvoirs publics, notamment lors de l'élaboration du Plan.

En relation avec l'association nationale se sont créés une association départementale de l'Hérault et un groupe de Montpellier des «droits du piéton».

Notre objectif général est la défense des droits des piétons chaque fois qu'ils sont mal respectés, particulièrement dans les villes. Droit à pouvoir circuler en sécurité pour les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants, et aussi, bien évidemment, tous ceux qui savent encore marcher sans prendre leur voiture pour faire 500 mètres. Droit à disposer d'espaces préservés : des trottoirs assez larges sans envahissement automobile, des espaces de promenades et des espaces verts, des rues et des places piétonnes. Droit à disposer de transports en commun pratiques. Droit de deux-roues lents et peu bruyants (les seules acceptables en ville) à circuler sans courir de danger excessifs.

La ville doit être organisée pour les êtres humains avant de l'être pour les machines. Aborder l'aménagement de la ville à travers la situation des piétons permet de remettre les choses à leur vraie place.

A partir de cet objectif général l'association «les droits du piéton» s'efforce d'intervenir sur les divers problèmes précis de l'agglomération de Montpellier, à la fois pour faire évoluer les mentalités individuelles et pour peser sur les décisions publiques. Ainsi nous intervenons pour :

- la préservation des trottoirs de l'envahissement par le stationnement anarchique des voitures,
- la réalisation de trottoirs là où il n'en existe pas,
- la sécurité des enfants aux abords des écoles,
- la piétonnisation de tout le «Coeur de ville» (sous réserve, évidemment de l'accès de ses habitants, de ses commerçants, des personnes handicapées),
- la poursuite du développement des transports en commun dans le cadre du district de Montpellier,
- la sécurité des cyclistes.

Si vous êtes intéressés : prenez contact avec l'association «les droits du piéton» en écrivant : Maison pour tous Ricome - 7, rue Pagès.

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

Bâtiments et Travaux publics

La Méridionale de travaux Bureaux du Nouveau Monde Rue des Etats du Languedoc — B.P. 1187 34009 MONTPELLIER CEDEX

MERIDIONALE

auto express dépannage - remorquage carrosserie - peinture

rue du mas de saint-pierre montpellier z.I. - tél. 92.80.00

Des comédiens différents

Au théâtre municipal (grande salle)

lundi 24 mai

Une production mairie de Montpellier - A.P.A.J.H. (Association nationale pour Adultes et Jeunes Handicapés).

Des jeunes handicapés mentaux sur une scène.

La compagnie de l'Oiseau-Mouche présente son dernier spectacle : «Ella... Télégrammes» dirigé par Hervé-Luc.

Une troupe dirigée par un mime professionnel de 30 ans, des garçons et des filles handicapés de 18 à 30 ans, une recherche corporelle gestuelle qui n'est pas une thérapie mais réelement du théâtre et du bon !

Lyrrique «Le Trouvère»

de Giuseppe VERDI

Co-production Théâtre de Montpellier Théâtre de Valence Amis de l'Art lyrique d'Annecy et de Chambéry

Chœurs et orchestre de Montpellier

Direction Louis Bertholon

Mise en scène Christian CHORIER

avec F. ORTIZ, G. CASARINI, Ruth FALCON, Cleopatra CIURCA, B. VAN DER MEERSCH, Marie-Hélène CHIRON

Vendredi 14 mai à 14 h 30 et 20 h 30

Dimanche 16 mai à 14 h 30 au théâtre municipal.

	GRANDE SALLE	SALLE MOLIERE
Mar 18	21 h 00 MUSIQUE : Quatrième concert symphonique avec l'Orchestre du Capitole de Toulouse. Direction : Michel PLASSON. Soliste : Nina BODNAR. Au programme : BRAHMS, TCHAIKOWSKI, SCHUMANN.	Ma 10 h THEATRE : «LETTRE A MARIA», par la Compagnie «La Grenette». Semaine nationale de Théâtre pour le Jeune Public 14 h 30 (enfants de 6 à 8 ans).
Mer 19		Me 15 h 00 THEATRE : «LETTRE A MARIA», par la Compagnie «La Grenette». Semaine nationale de Théâtre pour le Jeune Public.
Ven 21	21 h 00 JAZZ : 1^{er} Concert de l'Orchestre Régional de Jazz de Montpellier, avec le concours du Trio BARRE-PHILIPS, BLAISE-CATALA, TRILOK GURTUL/au programme : une création de Christian LAVIGNE : «Comment caresser le panda» /sous l'égide de «Jazz Action» de Montpellier.	Ven
Sam 22		21 h 00 GALA LYRIQUE du Cercle Lyrique, chorégraphique et Musical de Montpellier avec le concours de Christian PORTANIER, Basse, accompagnée au piano par Tonia LE CARLIER /au programme: MOZART, SCHUBERT, SAINT-SAENS, MOUSSORGSKY, GLINKA.
Lun 24	21 h 00 THEATRE-MIME-DANSE : «ELLA ... TELEGRAMMES», de Wladyslaw ZANORKO, par la Compagnie de l'Oiseau-Mouche, sous l'égide de la ville de MONTPELLIER et de l'APAJH.	
Mer 26	21 h 00 MUSIQUE : Cinquième concert symphonique. Orchestre de Montpellier. Direction : Louis BERTHOLON. Soliste : Augustin DUMAY, violon. Au programme : BEETHOVEN : Ouverture «EGMONT» et 6^e Symphonie (La Pastorale), SAINT-SAENS : 3^e Concerto pour Violon et Orchestre.	20 h 00 DANSE : Gala de l'Association «Création et Mouvements».
Jeu 27	21 h 00 THEATRE : «L'Estrangler», d'Anne CLEMENT. Création de «Lo Teatre de la Carriera».	*19 h 00 DANSE : Gala de l'Association «Création et Mouvements». *21 h 00 et Mouvement». jeudi
Ven 28	21 h 00 DANSE : BALLETS AFRICAINS DE GUINEE.	Ven



c.i.l.d.h

Votre employeur à la solution pour vous loger : Le Comité interprofessionnel du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.
Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.
INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant l'accès à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

CES SERVICES ONT ETE CREEES POUR VOUS N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !

C.I.L.D.H. - 26, rue de l'Aiguillerie - B.P. 2180 34027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00



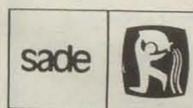
INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.

URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES

PILOTAGE - COORDINATION

Montpellier : « le villeneuve », Av. villeneuve d'angoulême, 34100 Tél. : (67) 42.66.00

Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique,



- Adduction et distribution d'eau potable
- Assainissement
- Réseaux d'irrigation
- Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
- Travaux P.T.T.
- Forages, sondages
- Battage de palplanches
- Fondations spéciales
- Forages et forçages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux

*l'eau... c'est la vie!

Succursale de Marseille 251, boulevard Mireille-Lauze MARSEILLE (10^e) Tél. : (91) 79.91.51

Agences locales de la Succursale : NIMES : Tél. : (66) 23.55.24 ORANGE : Tél. : (90) 34.04.67 TOULON : Tél. : (94) 94.26.34 NICE : Tél. : (93) 82.37.03

Siège Social : 28, rue de La Baume PARIS 8^e

42 784

Réalisation - **DEROMEDI**

SONEGERIM vous propose

A la Grande Motte «Les Terrasses de la Mer» Près du Pont du Vidourle. Un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées. Tél. : 56.80.54

MONTPELLIER CENTRE **LA GUILLERIE** Rue de Font-Carade, près du jardin des poètes donnant sur un parc centenaire. Une résidence de qualité dans la verdure d'un site classé. Tél. : 58.93.70

MONTPELLIER OUEST **les collines d'estanove** Route de Laverune à deux pas du centre ville Centre commerciale Poste, Piscine, Tennis Tél. 42.74.55

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE

Appartements du T1 au T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation. PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix : NOM ADRESSE

A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutalou, route de Laverune - Montpellier - Tél. : (67) 42.91.60

3^e JOURNEES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE ET DE L'AUDIO-VISUEL

HOTOGRAPHIE ET DE L'AUDIO-VISUEL



« La Chine vue par les Chinois » Service Culturel de l'Ambassade de la République Populaire de Chine à Paris.

En mai, Montpellier devient la capitale de la Photographie. Après trois ans d'existence, les « Journées Internationales de la Photographie et de l'Audio-Visuel de Montpellier » ont franchi le seuil de la renommée.

Le gage de ce succès tient tout autant de l'originalité de l'organisation que de la qualité de la programmation.

Ici, la culture est l'affaire de tous : nulle autre manifestation de cette envergure n'illustre aussi bien ce concept. S'appuyant sur un tissu associatif dense et dynamique, la Municipalité de MONTPELLIER engageait un nouveau pari : tout au long de l'année, une trentaine d'Associations ont élaboré, créé, organisé le programme présenté aujourd'hui, la ville n'intervenant pour sa part qu'en terme d'appui logistique, matériel et financier.

La participation conjointe, pour cette troisième édition, des Ministères de la Culture d'une part et du Temps Libre d'autre part, aux côtés du Conseil Général de l'Hérault, et de l'Office Régional de la Culture, consacre la spécificité de ce projet culturel.

En inscrivant la photographie au sein d'un environnement culturel en plein renouveau, la ville de MONTPELLIER entendait, par delà la satisfaction immédiate des amateurs et du public, contribuer à la reconnaissance d'un art majeur : la Photographie.

Georges FRECHE

Président de l'Office Régional de la Culture

Tout d'abord une place de choix à la création ou à des œuvres inconnues en France avec des expositions personnelles ou collectives dont les plus importantes sont consacrées à la Chine, et au Languedoc (« Lumière d'Ici », « Façades et murs peints »). Ensuite présence de l'événement avec ceux qui témoignent en Pologne, au Proche-Orient, au Kurdistan, au Maroc ou simplement dans notre région ou sur les stades. Enfin une vision de la photographie actuelle avec là encore des expositions d'individualités ou de groupes, sans doute peu connus, mais dont les recherches annoncent la photo à venir.

Bien entendu une place de choix a été laissée au club de la région, chevilles ouvrières de nos « Journées », qui pour la première fois exposent dans la nouvelle gare SNCF. S'ajoutant aux expositions, des rencontres débats sont prévus avec les auteurs, avec en illustration des projections diaporama, vidéo ou cinéma.

Cette rapide présentation permet d'éclairer le visiteur potentiel sur le travail considérable d'organisation poursuivi pendant toute une année par les bénévoles de l'association des Rencontres. Leur plus grande récompense serait de voir le public montpelliérain répondre en nombre, en visitant nos expositions et en assistant à nos débats, ce dont je ne doute pas.

J. BEAUDOIN

Président de l'ARIAPD



Avec le concours du Ministère de la Culture et de la Communication du Ministère du Temps Libre, du Conseil Général de l'Hérault, du Conseil Régional Languedoc Rousillon, la Ville de Montpellier et l'Association des Rencontres présentent ses troisièmes « Journées ».

Comme les années précédentes toutes les salles de la ville sont mobilisées. Que ce soient les salles municipales, le Théâtre ou le Musée, que ce soient les maisons pour tous ou les Galeries d'art de la ville. En tout plus de vingt lieux seront utilisés pour présenter aux Montpelliérains et à leurs visiteurs un large aperçu de langage photographique.

Ainsi nous aurons une importante participation de la photo chinoise avec une participation de la République Populaire de Chine au côté du reportage en Chine de Charles Camberoque et des images des photographes indépendants chinois. La photo américaine sera également représentée par la présence des expositions de l'Ambassade des Etats-Unis : « Onze photographes de Santa Fé » ainsi que d'autres artistes comme Robert Mapplethorpe, Cuchi White ou Jane Evelyn Atwood.

Mais mon propos n'est pas de détailler ici nos expositions et en soirées mais plutôt d'indiquer quelle fut notre ligne directrice dans l'élaboration de nos journées qui tient compte de trois options principales.

organisées par
LA VILLE DE MONTPELLIER
 et l'Association des Rencontres Photographiques
 (A. R. I. A. P. D.)
 avec le concours
 du MINISTÈRE DE LA CULTURE
 du MINISTÈRE DU TEMPS LIBRE
 du CONSEIL GÉNÉRAL DE L'HERAULT
 de l'OFFICE REGIONAL DE LA CULTURE
 et la participation
 de l'AMBASSADE des ETATS UNIS d'AMERIQUE
 de l'AMBASSADE de la REPUBLIQUE POPULAIRE de CHINE
 Renseignements : Hôtel de Ville, La Polygone
 34000 MONTPELLIER - tél. : (67) 64 34 34 - p. 4228

EXPOSITIONS DU 10 AU 22 MAI 1982

SALLE DES RENCONTRES (Mairie - de 10 à 19 h) « Paysages Chinois » Exposition organisée par les services culturels de la République Populaire de Chine « La Chine vue par des Chinois » présentée par Pierre GASSMANN « La Chine vue par Charles CAMBEROQUE » « Onze Photographes de Santa Fé » Exposition organisée par les services culturels Américains	1	SALLE DU GISANT (place Pétrarque) (de 10 h à 19 h) « Salon de la Presse Régionale » Patrice GADEA, Albert SALADINI, Jean-Louis ESTEVE	4	« Les Beaux Baisers d'Hollywood » Collection Henri Jean SERVAT	
ATRIUM (Mairie - de 10 à 19 h) niveau haut « La Photographie de Sport » Gérard BEDEAU (Prix Martini 1981 et 1982) Charles COURRIERE (Paris Match, Prix Martini) « Le Kurdistan d'Iran » Dr Philippe CAZALS	1	SALLE PETRARQUE (place Pétrarque) (de 10 h à 19 h) « Du Patrimoine Familial » Exposition produite par la Société d'Iconographie Populaire	4	MAISON POUR TOUS JOSEPH RICOME (7, rue Pagès - Tél. : 58 71 96) (de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche) Albert Renger PATZSCH, Rétrospective	12
SALLE EXAGONALE (Mairie - de 10 h à 19 h) « Lumière d'Ici » Atelier Montpelliérain d'Expression Photographique, Michel CASINO, Francis de RICHEMOND, Gaby CABASSUT, Frédéric JAULMES « Vêtements » Photo-Club de l'Équipement de Montpellier	1	MAISON POUR TOUS JEAN MOULIN (1, rue Embouquet-d'Or) (de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche) « New-York » Francis HIDALGO	4	MAISON POUR TOUS SAINT-MARTIN (Rue des Rizeux - Tél. : 65 32 70) (de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche) « New-York » René GROEBLI, Etienne CONTE	13
THEATRE MUNICIPAL (place de la Comédie - de 10 à 19 h) Foyer du théâtre « Jeunes Photographes » Groupe « OUVERTURE » « Portraits 2 » Jane Evelyn ATWOOD Fumoir du théâtre « Versailles » Déborah TURBEVILLE Hall du théâtre « Jeune Photographie Japonaise » DAIDO MORIYAMA, SENJI TANINCHI, FUYUKI HATTORI		SALLE F. DEMANGEL (place Saint-Ravy) (de 10 h à 19 h) ERRO « Photographie, collage, peinture » EXPOSITION organisée par le P.A.R.C.	5	MAISON POUR TOUS ALBERT CAMUS (20, rue Saint-Clément - Tél. : 27 33 41) (de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche) « New-York » Elisabeth LENNARD, Pierre CORRATGE	14
SALLE FREDERIC-BAZILLE (place de la Comédie) (de 10 h à 19 h) Jean DIEUZAIDE « Voyage en Ibérie » Denise COLOMB « Portraits d'Artistes »	2	CENTRE RABELAIS (boulevard Sarrail) (de 10 h à 19 h) « Photo et Sérigraphie » Ecole des Beaux-Arts de Montpellier	6	MAISON POUR TOUS LEO-LAGRANGE (Mas de La Paillade - Tél. : 40 33 57) (de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche) « New-York » Henri TALVA, Laure CABOS	15
MUSEE FABRE (boulevard Sarrail) (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi) « Photographisme » Groupe « PERSONA », Patrick PASSEU, Jean-Louis CATHERINE, Bernard FRITSCH, Philippe NOTTIN Bettina RHEINS Robert MAPPLETHORPE	3	ECOLE D'ARCHITECTURE (Plan des 4 Seigneurs) (de 9 h à 20 h, sauf samedi et dimanche) « Façades et Murs Peints » Production de l'U.P. d'Architecture de Montpellier « Trompe l'Œil et Maisons de la Belle Époque » CUCI WHITE	7	MAISON POUR TOUS LA GUIRLANDE (Place Agrippa-d'Aubigné - Tél. : 92 78 72) (de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche) « New-York » Raymond DEPARDON	16
		C.R.D.P. (salle de la Citadelle) (de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, sauf samedi et dimanche) « Le Maroc » Jacques JOFFRE	8	SAINT-JEAN-DE-VEDAS (bordure RN13, près Mairie) « Pour voir des Photos, comme ça » Groupe Nicéphore Niepce	17
		HALL D.D.E. (820, allée Henri-II-de-Montmorency) Direction Départementale de l'Équipement (de 9 h à 16 h 30, sauf samedi et dimanche) « Tendres Années » Groupement National des Photographes Professionnels	9	FONDATION DU PICHÉ PELAT (35, route Pompiègnane - Castelnau-le-Lez - de 14 h à 19 h) « Photo Montage et Tryptiques » Philippe SOHIEZ	18
		LA GARE (en permanence) La Photographie des Clubs	10	LIBRAIRIE POLYCHROME (3, rue Saint-Pierre - de 10h à 20h) Marc MARTIN	19
		F.O.L. (40, rue du Faubourg-Saint-James) (de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h)	11	GALERIE MED A MOTHI (3, rue Urbain V) (jeudi, vendredi, samedi, de 15 h à 20 h)	20
				« Instruments Divinatoires » Sylvie et Chérif DEFRAUOI	21
				« Hologrammes » images virtuelles, retransmission lumière blanche et laser Prêt du Musée National de l'Holographie	22
				SHOP-PHOTO (rue des Etuves) (de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche) Patrick ISAAC « Portraits »	23
				LA BRECHE (34, rue de l'Université) (de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h, sauf lundi matin et dimanche) Claude CORBIER Tony IACOPONELLI	23

ENTREPRISE A. CREGUT et Fils
 TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D.
 S.A. au capital de 4 500 000 F
 1740 Avenue du Maréchal JUIN Chemin de MALPAS
 30014 NIMES Cedex B.P. 1080 34000 MONTPELLIER
 Tél. : (66)84.99.98 Tél. : (67)65.96.58

RÉVOLUTION = ÉVOLUTION
Détarteur électronique Niagara
 Le détarteur électronique Niagara succède à l'adoucisseur d'eau avec des avantages considérables. Avec l'électronique plus de potabilité sur l'eau adoucie.

Il fonctionne sans apport d'aucun produit, de ce fait, il ne modifie pas les caractéristiques chimiques de l'eau.
 Il empêche la formation du tartre, ce qui le supprime lentement les années existant jusqu'à 500 m en aval de l'appareil.
 Sa consommation électrique est insignifiante, son entretien se fait en 10 à 15 minutes de tout.
 Il est simple, donc fiable, il n'a pas besoin de mise en service car pré-régulé en usine. Ne favorise pas la corrosion, n'engendre pas d'électricité, n'est pas polluant, ne rejette pas d'eau à l'égout.
 Il est garanti 1 an pièces et main-d'œuvre.

Sans engagement de ma part, veuillez me documenter gratuitement.
S.T.E. 8, av. du Pont Juvénal - Tél. : 65.75.10 - Montpellier
 Nom : Prénom :
 Adresse :
 Tél. :

Californie — AMENAGER
 — RENOVER
 — TRANSFORMER
 — DECORER

Le HYPERMARCHÉ DU BATIMENT

Votre habitation
 Route de Boirargnes - LATTES
 ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
 sauf le dimanche

**MONTPELLIER
DU 10 AU 22 MAI 82**



**3^{eme} JOURNEES
INTERNATIONALES DE
LA PHOTOGRAPHIE
ET DE L'AUDIO-VISUEL**

**Salle des rencontres - Mairie de Montpellier.
25 lieux d'expositions**